

Stigmatisation et dénonciation : entre adhésion doxique et distance critique

Mathieu Brugidou

► **To cite this version:**

Mathieu Brugidou. Stigmatisation et dénonciation : entre adhésion doxique et distance critique : Le pouvoir de la croyance. Le statut explicatif d'un concept problématique. ST 49. Congrès de l'Association Française de Sciences Politiques, Aug 2011, Strasbourg, France. halshs-00684496

HAL Id: halshs-00684496

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00684496>

Submitted on 12 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Stigmatisation et dénonciation : entre adhésion doxique et distance critique

Mathieu Brugidou

EDF R&D(GRETS) et PACTE– BP 408 92141 Clamart

mathieu.brugidou@edf.fr

Dans la perspective pragmatiste, des publics se forment parce que des individus et des groupes sont plus ou moins attentifs à des controverses, intéressés à trouver des causes, et parfois des responsables, à un problème qui, pensent-ils, les concerne (Dewey, 1927 ; Zask, 1999). De tels publics ne sont pas seulement composés de porteurs d'attitude ou d'intérêt à propos d'un enjeu. Ils sont créés par les prises de paroles convergentes d'individus qui ajustent leur opinion dans la figure réflexive du public, se reconnaissant ainsi comme membres d'un même public. Dans cette approche discursive, l'opinion n'est donc ni une disposition, ni une conduite à venir qu'il s'agirait de prédire mais un acte de langage. Bien que proche de la thèse de « l'adhésion doxique » (Bourdieu, 1979), dans la mesure où elle suppose une forme de déférence quasi mimétique à une opinion « dominante » du groupe sur laquelle l'agent s'ajuste, elle s'en démarque par la dimension réflexive qu'elle reconnaît dans la formation de l'opinion, laquelle ne peut être qu'analytiquement distinguée de la formation d'un public. Cette proposition théorique se traduit notamment, d'un point de vue méthodologique, par une approche grammaticale.

Dans cette perspective, l'énoncé d'opinion est défini comme un acte de langage dont la réussite est régie par deux conditions de félicité (Kaufmann, 2003) qui sont autant d'attentes normatives que l'on suppose répandues dans une communauté politique et linguistique donnée : un énoncé d'opinion doit à la fois être une expression « personnelle » - s'enraciner dans un « je pense/je crois » - et s'appuyer sur une économie du vraisemblable (Quéré 1990), c'est-à-dire sur ce qui est considéré comme acceptable, comme une croyance partagée ou partageable, dans une communauté donnée. On voit qu'une telle approche implique de considérer la valeur des règles sans pour autant méconnaître la force de la norme sociale. Ce détour grammatical permet de déplier l'adhésion doxique qui est dès lors justiciable de deux types d'interprétation selon qu'elle relève de la conscience pratique ou discursive (Giddens, 1984) :

- soit les énoncés d'opinion expriment une adhésion déférentielle aux croyances du groupe (Kaufmann, 2006) qui sont endossées sans discussion, voir inconsciemment de manière quasi réflexe, par les locuteurs,
- soit les énoncés d'opinion actualisent ou réactualisent un énoncé collectif, à travers un topos, un jeu de langage, auquel les locuteurs manifestent explicitement leurs adhésions (Brugidou, 2008).

L'analyse des différences entre énoncés de stigmatisation et énoncés de dénonciation (Boltanski, 1984) permet de mieux cerner les contours et les enjeux de cette discussion. Les énoncés de stigmatisation présentent en effet, à première vue, une grammaire assez proche de celle des énoncés de dénonciation : le locuteur semble s'appuyer sur la même économie du vraisemblable, le même appel aux valeurs, pour condamner un acte déviant.

Toutefois, l'étude comparée de deux questions ouvertes de sondage sur le tri des déchets et les économies d'énergie met en évidence l'importance des différences entre ces énoncés de stigmatisation – qui traduisent la présence d'une norme et la justifient par la sanction d'une transgression¹ – et des énoncés de dénonciation, assimilables à des énoncés d'opinion tels que

¹ Ne pas trier les déchets, ne pas économiser l'énergie.

nous les avons définis, critiquant les dispositifs de politiques publiques implémentant ces normes.

La première partie de l'étude se focalise pour l'essentiel sur la dimension socio-linguistique de l'analyse. A partir de la notion de compétence linguistique, elle montre, qu'au-delà des différences liées aux objets de ces deux questions ouvertes, les propriétés syntaxiques, sémantiques et pragmatiques des réponses sont proches. Elle permet notamment de mettre en évidence la présence dans ces deux corpus d'énoncés de stigmatisation.

La deuxième partie de l'étude est consacrée à caractériser les différences entre énoncés de dénonciations - qui bien que plus rares, ne sont pas absents des réponses surtout celles concernant le tri des déchets - et énoncés de stigmatisation.

A partir de la distinction proposée par L. Kaufmann entre sémantique du *On* et sémantique du *Nous*, (Kaufmann, 2010) l'analyse s'attache à caractériser le type de collectif suscité par ces énoncés, rappelant après le travail de Boltanski, la dimension politique de la dénonciation (Boltanski, 1984). L'étude montre que ces deux types d'énoncés, stigmatisation et dénonciation, bien que très différents d'un point de vue pragmatique (il s'agit de stigmatiser des comportements individuels déviants ou de dénoncer des modalités collectives d'application), peuvent, quelques fois, aller de pair dans un même discours et présentent certaines caractéristiques proches : ils s'appuient l'un et l'autre sur des topoï, des valeurs permettant d'activer la sanction ou de justifier la critique. Ce sont en effet ces mêmes topoï, dans la mesure où ils constituent des valeurs considérées comme partageables par le locuteur, qui permettent des anticipations d'un public possible. Ils apparaissent, dans le cas de la stigmatisation, comme la réactualisation d'une communauté héritée – faite d'habitudes et de traditions – et dans le cas de la dénonciation comme la projection d'un collectif formé sur l'accord des volontés individuelles, constituant de ce fait une *proposition politique*.

Stigmatiser : une compétence socio-linguistique

La première partie de ce travail se propose, à partir de l'analyse de deux questions ouvertes de sondage, de décrire les formes de stigmatisation suscitées par la transgression de normes environnementales que l'on peut supposer inégalement émergentes : le tri des déchets et les économies d'énergie (Brugidou, Moine 2010).

Une des manières les plus simples d'identifier la présence d'une norme est en effet de repérer les sanctions auxquelles donnent lieu les comportements déviants (Becker 1963, Goffman, 1975). P. Pharo rappelle que déjà « Durkheim propose de trouver un *réactif qui oblige en quelque sorte les règles morales à traduire extérieurement leur caractère spécifique*, et le réactif envisagé consiste à *chercher ce qui arrive quand ces diverses règles sont violées* »² (Pharo, 2004 : 165). Dans son versant discursif – et dans une formulation plus moderne-, la stigmatisation, peut être considérée, comme un acte de langage qui permet du même coup d'attester de l'existence et de la vigueur d'une norme dans un espace social donné. Cette question se pose particulièrement à propos du cas des normes émergentes ou déclinantes (Mucchielli, 1999).

Deux questions ouvertes aux libellés proches posées dans deux enquêtes différentes demandaient aux personnes interrogées les raisons pour lesquelles les personnes ne trient pas leurs déchets ou pensent qu'il n'est pas important de faire des économies d'énergie. Les réponses ont été enregistrées et retranscrites. Deux hypothèses complémentaires sont articulées pour éprouver notre proposition principale qui fait de la stigmatisation un acte de

² Durkheim, 1974 : 58-59 cité dans Pharo, 2004 : 165.

langage. Stigmatiser une déviance implique de la part de l'agent occupant le rôle actantiel de l'agent contrôlant la norme, comme dans l'acte de dénonciation (Boltanski, 1984), de « dire » la norme : il s'agit à la fois de proposer une formulation explicite de ce qui, en régime « normal » est de l'ordre de l'implicite et de la routine, qui identifie la norme à un bien commun et de montrer en quoi la déviance dénoncée constitue de ce fait un préjudice. Le locuteur manifeste ainsi un double engagement cognitif et émotif dans la stigmatisation : il manifeste sa croyance dans la légitimité de la norme et son indignation devant sa mise en cause. Ceci n'est pas sans conséquence sur la définition des critères socio-politiques et linguistiques qui permettent de caractériser un énoncé de stigmatisation.

D'un point de vue socio-politique, on s'attend à rencontrer chez ceux qui stigmatisent un intérêt fort³ pour les enjeux ou les problèmes qui suscitent la mise en œuvre de la norme. Ce point est particulièrement saillant dans le cas des normes émergentes.

On présume par ailleurs que cet engagement dans le problème – i.e le fait de « se sentir concerné » - se traduit par une compétence linguistique spécifique que l'on peut mesurer par la longueur et la structuration du discours.

Enfin, la sanction de la violation d'une norme s'exprime sous la forme de l'indignation qui renvoie à la fois au registre des émotions qu'explorent les psychologues et à une forme rhétorique⁴ relevant du pathétique (Cornand, 2001), qui met en scène et en mots les émotions mobilisées.

Tri des déchets à Grenoble et économie d'énergie en PACA, comparaison de deux normes émergentes⁵

L'analyse comparative de deux questions ouvertes portant sur les normes implique que l'on définisse les conditions sociologiques et statistiques de l'étude.

Les conditions sociologiques et statistique de la comparaison : cadrage des problèmes et formulation des questions

Le tri des déchets domestiques (Pierre, 2002) et les économies d'énergie (Moussaoui, 2007) constituent deux pratiques en cours de diffusion fortement encouragées par les pouvoirs publics en France. Elles sont l'objet de nombreux discours sociaux – notamment dans les médias - dont beaucoup convergent pour souligner l'importance de ces pratiques au regard des enjeux environnementaux (épuisement des ressources, changement climatique, etc.). Elles manifestent l'une et l'autre, sans doute de manière inégale, la force du nouveau paradigme environnemental (Dunlap, 2008). Bien que les politiques d'économies d'énergie puissent prétendre à une certaine ancienneté (la première crise pétrolière en France date des années 70), les dispositifs réglementaires et techniques qui assurent leur implémentation comme les discours sociaux qui en assurent la légitimité ont subi de longues éclipses liées à des cycles de prix peu élevés et au lancement du programme nucléaire⁶. A partir de la fin des années quatre

³ Cet intérêt s'accompagne d'une compétence spécifique (Dewey, 1927).

⁴ L'indignation est une des parties de la « péroraison ». Elle a ses lieux rhétoriques définie par Ciceron, (Ciceron, 1994).

⁵ Cette étude reprend les principaux éléments de la recherche réalisée avec Michèle Moine, cf. Brugidou, Moine, (2010).

⁶ Pautard E. (2009). <http://www.edf.com/fichiers/fckeditor/Commun/Innovation/theses/ThesePautard.pdf>
Notamment les chapitres I et II qui retracent l'histoire des politiques publiques sur les économies d'énergie. Eric Pautard remarque dans sa thèse p 148 que les « nouvelles politiques de Maîtrise de la Demande d'Électricité (MDE) diffèrent de celles qui étaient mises en oeuvre avant les années 1980 au sens où elles se doivent de

Proposition de communication

Le pouvoir de la croyance. Le statut explicatif d'un concept problématique. ST 49

vingt-dix, la prise de conscience de l'imminence du Peak Oil et les politiques de lutte contre le changement climatique ont rendu nécessaire la mise en œuvre, notamment dans un cadre européen, de politiques favorables aux économies d'énergie dans un contexte de dérégulation du secteur (Pautard, 2009)⁷.

En revanche, le tri des déchets s'est généralisé en France depuis plusieurs années, de nombreuses communes ou communautés de communes à l'image de la Métro pour l'agglomération grenobloise – ont mis en place un système de ramassage sélectif des déchets concrétisé chez les particuliers par la présence de poubelles de couleurs différentes selon le type de déchets.

Les deux enquêtes dont sont issues les questions ouvertes analysées portent l'une sur la perception et la pratique du tri des déchets dans l'agglomération grenobloise, l'autre sur la perception des enjeux énergétiques et les pratiques d'économies d'énergies dans la région PACA⁸. Les deux enquêtes posaient une question ouverte destinée à recueillir les raisons (bonnes ou les mauvaises) selon les personnes interrogées de *ne pas trier* ou de *ne pas faire* des économies d'énergie.

Question ouverte Déchets : « *Beaucoup de gens ne trient pas ou mal leurs déchets ménagers, à votre avis pourquoi ?* »

Question ouverte Economie d'énergie : « *Pensez-vous qu'il est important de réduire notre consommation d'énergie ?* (question fermée)

« *A votre avis, pour quelles raisons certaines personnes pensent que ce n'est pas important de faire des économies d'énergie ?* » (question ouverte)

On voit que les formulations ne sont pas identiques, bien qu'il s'agisse de deux questions ouvertes argumentatives portant sur une pratique. Concernant la question ouverte sur les déchets, celle-ci est précédée par un énoncé « de fait » (« *Beaucoup de gens ne trient pas ou mal leurs déchets ménagers* ») qui tend aussi à légitimer une pratique qui pourrait être perçue comme socialement condamnable. Cette formulation faciliterait l'expression d'opinions allant à l'encontre de la norme.

Par ailleurs, la formulation souligne le fait que le tri des déchets est une pratique déjà mise en œuvre – bien que l'on puisse sans doute discuter les conditions de cette mise en œuvre.

La question portant sur les économies d'énergie porte, elle, davantage sur le principe qui soutient la pratique que sur la pratique elle-même – bien moins répandue. Elle est par ailleurs filtrée par une question fermée : 96% de l'échantillon juge qu'il est très (66%) ou assez (35%) important de réduire notre consommation d'énergie. On voit que le filtre est très peu sélectif mais il produit un effet dans la mesure où il conforte par sa présence la légitimité de la pratique.

Bien que proches, ces deux questions présentent donc des différences : d'une part, une première formulation valorise la pratique et pourrait inviter à stigmatiser des actes perçus dès lors comme déviants cependant que l'autre « neutralise » l'effet de désirabilité sociale. D'autre part, le cadrage de la question diffère, l'une porte sur une pratique installée, l'autre sur le principe légitimant la pratique.

composer avec des exigences internationales (Kyoto), des cadrages de l'action publique émanant d'instances supra-nationales (Union Européenne), et avec les initiatives locales entreprises par les collectivités territoriales dans le contexte d'une décentralisation toujours accrue des prérogatives en matière d'énergie. ».

⁷ Cf, Pautard E. *op. cit*, p 114 et suivantes.

⁸Échantillon de 2 100 personnes, âgées de 18 ans et plus interrogées dans trois zones différenciées : PACA Est, 700 personnes, PACA Nord, 700 personnes, PACA Ouest, 700 personnes. Les trois sous-échantillons ont été construits selon la méthode aléatoire. Enquête par téléphone fin avril 2009 par l'institut LH2.

Enfin, les formulations et le nombre de relances pour ces deux questions sont identiques⁹. Les réponses ont été intégralement enregistrées et retranscrites. Les études précédentes ont en effet montré l'importance des consignes de relance et le caractère dialogique des énoncés de questions ouvertes. Par ailleurs, seul l'enregistrement de l'ensemble du verbatim (et notamment des mots outils¹⁰) permet l'analyse des formes du discours (Brugidou, Moine 2008). Enfin, concernant le vocabulaire des émotions, notre étude montre que la saisie manuelle des réponses tend à faire disparaître non seulement les mots-outils (et donc les modalisations et les marques de l'argumentation) mais aussi le lexique exprimant l'émotion. En effet, l'échantillon de l'enquête sur l'agglomération de Grenoble était coupé en deux sous-parties égales et comparables du point de vue des propriétés sociales de locuteurs. Dans l'échantillon des réponses notées à la main, on recense 38% des réponses présentant un terme appartenant au lexique de la stigmatisation (pour la définition, voir infra). Cette proportion est de 57% dans le sous-corpus enregistré. Tout se passe comme si les enquêteurs, notant à la main les réponses, gommaient les mots chargés d'affect.

Les conditions statistiques de la comparaison

Les réponses aux deux questions ouvertes dépendent notamment des caractéristiques socio-démographiques des locuteurs. Or, ces mêmes traits diffèrent fortement d'une enquête à l'autre. Afin de mesurer des différences entre les énoncés des locuteurs qui ne soient pas liés à un « effet de structure », la nécessité de comparer les deux corpus à composition socio-démographique identique s'est imposée.

La répartition de référence choisie est celle de l'enquête sur le tri des déchets (METRO). Les 797 réponses des répondants de cette enquête ont donc été comparées à 636 réponses de l'enquête effectuée en région PACA. Ces 636 réponses ont été extraites par un échantillonnage stratifié selon les trois critères croisés sexe, CSP et type d'habitation. Cette procédure a été réalisée au prix d'une perte d'information concernant l'enquête réalisée dans la région PACA. Les échantillons comparés sont de tailles voisines (636 pour la région PACA et 797 pour l'agglomération grenobloise - METRO).

Une analyse des discours : compétence linguistique et normes

Une première approche a consisté à comparer les deux corpus en prenant en compte les formes des discours et leurs contenus. On cherche tout d'abord à savoir s'il est possible de mettre en évidence une différence formelle entre les énoncés portant sur le tri ou et sur les économies des déchets. Le caractère plus ou moins émergent de la norme se traduit-il par une structuration inégale des discours ? Les énoncés sur le tri, qui s'appuieraient sur une expérience plus longue, sont-ils plus développés et/ou argumentés ?

Ensuite, on s'attend à des différences liées aux objets. Le tri des déchets et les économies d'énergie constituent des mondes lexicaux propres qui comportent certes un univers d'objets – plus ou moins finement décrit – mais aussi de pratiques et des actants engagés dans ces pratiques, des motifs¹¹ et des jugements (il s'agit après tout de mettre en avant des « raisons »).

La richesse des comptes-rendus portant sur les pratiques constitue un indicateur de l'expérience des locuteurs et de la diversité des pratiques que ces objets suscitent. Elles sont en soi un objet de comparaisons entre ces normes que l'on ne pourra qu'évoquer ici.

⁹ Selon la séquence suivante : question initiale, relance d'approfondissement (« c'est-à-dire ? »), relance en extension (« Et encore ? »), relance d'approfondissement, relance en extension.

¹⁰ Mots grammaticaux (adverbes, déterminants, pronoms, etc.) par opposition aux mots « pleins » ou mots thèmes.

¹¹ Au sens de Mills, 1940.

Proposition de communication

Le pouvoir de la croyance. Le statut explicatif d'un concept problématique. ST 49

L'analyse exploratoire s'attardera davantage sur le vocabulaire des motifs mobilisés par les locuteurs et sur les évaluations qu'ils suscitent. C'est à cette occasion qu'il conviendra de parler ou non de stigmatisation.

Les différentes dimensions de la compétence linguistique et la question de leurs mesures

La richesse de ces comptes-rendus relève d'une compétence discursive au sens large. En effet, selon les socio-linguistes comme Hymes, « *les membres d'une communauté linguistique ont en partage une compétence des deux types, un savoir linguistique et un savoir sociolinguistique ou, en d'autres termes, une connaissance conjuguée de normes de grammaire et de normes d'emploi* » (Hymes, 1984 : 47).

Il n'est pas possible ici de restituer la richesse des travaux sur la compétence linguistique¹² et le détail des débats que cette notion suscite. On se contentera de rappeler que la compétence linguistique au sens étroit peut être définie, d'une part, par la compétence lexicale – mesurée dans cette étude par la richesse de vocabulaire¹³ – et, d'autre part, par la compétence syntaxique – mesurée plus particulièrement ici par le nombre de conjonctions de coordination ou de subordination¹⁴. Cette étude parce qu'elle met en évidence la liaison entre deux énoncés donne accès, à travers l'analyse de l'orientation argumentative des énoncés, au cadre argumentatif du discours et à la relation d'interlocution. Elle relève aussi de ce fait de la dimension pragmatique du langage. Celle-ci « recouvre l'utilisation fonctionnelle des ressources de la langue (réalisation de fonctions langagières, d'actes de parole) en s'appuyant sur des scénarios ou des scripts d'échanges interactionnels » (Robert, 2008, 168).

La compétence sociolinguistique, quant à elle, s'intéresse aux variables socioculturelles qui régissent l'utilisation de la langue. Elle révèle notamment le rôle des normes. On considérera par exemple que plus une norme a été « intégrée » par des individus, plus ces derniers ont acquis une compétence discursive spécialisée liée à :

- la pratique des actions réglées par la norme (trier les déchets, économiser l'énergie)
- la pratique de l'acte linguistique de stigmatiser qui implique une connaissance cognitive sous-jacente, la connaissance des motifs légitimes ou illégitimes et des jeux de langages (expressions figées, toute faites etc.) pour exprimer ces motifs.

Il est toutefois difficile de toujours distinguer ces différents types de compétences. Nous tenterons dans l'analyse, de faire d'abord apparaître les critères syntaxiques de la compétence linguistique – mais leur étude nous renverra aussitôt à des critères sémantiques – comme la richesse de vocabulaire. La complexité syntaxique est effet liée à la richesse des comptes-rendus auxquels les actions de tri des déchets notamment donnent lieu. Par ailleurs, on conçoit bien que la richesse de ces comptes-rendus soit aussi bien approchée par l'indicateur de richesse de vocabulaire. Enfin, l'analyse sémantique peut difficilement être conduite sans se référer aux dimensions pragmatique et socioculturelle de la compétence discursive tant le lexique de la stigmatisation apparaît prégnant.

¹² Ces travaux relèvent d'ailleurs de différents types de préoccupations : acquisition des langues, approches socio-linguistiques dont les débats fondateurs entre les thèses de Bernstein sur le déficit linguistique des enfants de milieux défavorisés et celles de Labov (Labov, 1966).

¹³ Cet indicateur mesure en gros la diversité du vocabulaire. Il existe plusieurs façon de le calculer. Nous nous en tenons ici à une approche assez frustrante consistant à rapporter le nombre de mots différents au nombre de mots. Pour un aperçu de la richesse de ces discussions et de la limite de ce mode de calcul, cf. Labbé, 1987.

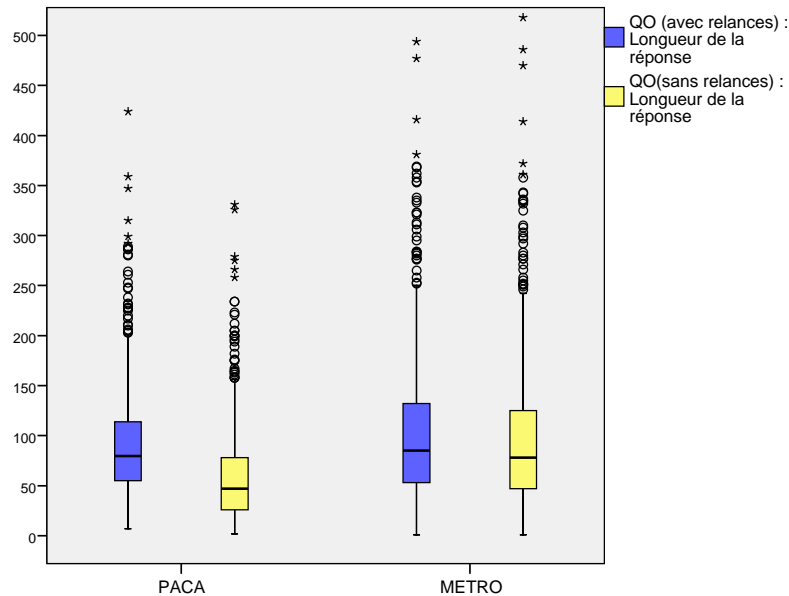
¹⁴ Adverbes, conjonctions de coordination et de subordination, désormais désignés par le terme de « connecteurs », lesquels relient des parties de discours par des notions de : condition, cause, but, disjonction, opposition, comparaison, temps, lieu ou manière.

Critères syntaxiques : longueur et catégories de mots

La longueur des réponses constitue un des critères les plus simples – bien qu'imparfait - pour mesurer l'engagement du répondant dans sa réponse à une question ouverte de sondage¹⁵.

Les réponses s'avèrent sensiblement plus longues pour la question ouverte du tri des déchets. Le poids plus important des interventions des enquêteurs¹⁶ pour la question des économies d'énergie vient renforcer ce premier constat. Les développements des réponses des locuteurs dépendent des enjeux environnementaux de la question posée.

Graphique 1 : comparaison des longueurs¹⁷ des réponses selon l'enquête



Si les réponses des répondants de l'enquête déchets sont plus longues, elles s'avèrent aussi à la fois plus argumentées tout en restituant les circonstances des pratiques¹⁸.

Compte rendu d'actions et argumentation

Les connecteurs de cause, de but et de temps sont plus fréquents dans le corpus des réponses de la METRO. Ce phénomène persiste lorsque l'on effectue des comparaisons à longueur de réponses fixées. La présence de ces opérateurs exprimant un lien logique¹⁹ (*parce que, puisque, donc, en effet, car, etc.*) traduit un discours plus articulé dans le cas du tri des déchets : l'orientation argumentative des énoncés apparaît de ce fait marquée.

« On ne nous fournit pas des poubelles pour mettre les déchets infectieux : les seringues, les piqûres, tout ça. On ne nous fournit pas et La Métro ne nous met pas le calendrier de médibus qui passe et ça je ne suis pas d'accord du tout **car** il pourrait le faire. Et on pourrait guider, même dans la commune, pour mettre ce genre de déchets. On est obligé de payer pour les faire porter ou les porter nous même au médibus, et ce médibus il nous

¹⁵ Cf. par exemple, Brugidou, 2010, p 110-111.

¹⁶ Ce poids est mesuré par la longueur de leurs relances. Celles-ci sont toutefois standardisées dans les deux enquêtes sur le modèle enchaînant deux séquences composées d'une relance extensive (*et encore ?*) suivie d'une relance intensive (*c'est-à-dire ?*). Le poids des relances est donc identique dans l'absolu mais proportionnellement plus important dans le cas des réponses plus courtes sur les économies d'énergie.

¹⁷ La longueur de la réponse est mesurée par le nombre de mots de la réponse

¹⁸ Plus une réponse est longue et plus elle comporte de marqueurs d'énonciation : la comparaison des deux corpus dont les longueurs des réponses diffèrent a été effectuée conditionnellement à la longueur des réponses.

¹⁹ A propos des opérateurs de logification, cf, Landré, Friemel (1998).

Proposition de communication

Le pouvoir de la croyance. Le statut explicatif d'un concept problématique. ST 49

*téléphone nous même, alors qu'avant il y avait sur le livre de la commune le calendrier de passage **et ça pourquoi ? parce que** c'est La Métro, et ça je trouve que c'est un peu horrible. »*

*« les gens ne trient pas leurs déchets **car** on nous fout tous les jours sous les yeux des trucs qui montrent la pollution, **donc** nous on nous demande de faire bien, mais on voit partout la pollution, vous voyez ce que je veux dire ? par exemple, ici, on nous dit il faut mettre tel carton dans tel benne, tel truc dans tel benne ainsi de suite, et vous allez de l'autre côté de la méditerranée et vous voyez l'état des choses, la pollution, **donc pourquoi** on ferait tout ça chez nous ? »*

Mais les liens entre énoncés peuvent aussi être réalisés au moyen d'autres types de connecteurs comme ceux de temps ou de but qui apparaissent significativement suremployés dans le cas des réponses sur le tri des déchets. L'emploi des connecteurs d'addition ou de temps traduit essentiellement l'accumulation des raisons qui conduisent à ne pas trier.

*« **et puis** je pense qu'ils ne veulent pas s'embêter »*

*« **et puis** il y a un certain laxisme laisser y aller c'est par paresse »*

*« **et puis** le problème de... il en faudrait combien de poubelles dans l'appartement? »*

*« **enfin** dans mon entourage, les gens trient leurs déchets, »*

Dans ces énoncés les raisons de ne pas trier apparaissent peu organisées, à la différence des exemples précédents ou des énoncés mobilisant des connecteurs de buts qui mettent en avant les conditions – absentes – qui permettraient le tri :

*« Parce qu'il n'y a pas assez, dans les quartiers, de poubelles de différentes couleurs pour qu'on fasse ... euh ... **pour qu'on** puisse faire le tri facilement »*

*« ben il n'y a pas grand chose de prévu euh **pour, pour que** le tri se fasse c'est-à-dire que bon pour le verre vous êtes obligés d'amener vos bouteilles, vous voyez il n'y a pas une bouteille à verre dans les immeubles qu'est-ce que je raconte ! une poubelle verre dans les immeubles, vous voyez il n'y a pas assez d'infrastructures si on peut dire. »*

Tableaux 1 et 1 bis: Pourcentages de réponses comprenant des connecteurs de cause, de but et de temps selon la question ouverte

Connecteurs				
	PACA	METRO	V de Cramer	P-Valeur
Cause	74,7	83,4	0,11	0,00
But	0,8	2,0	0,05	0,06
Temps	20,0	37,5	0,19	0,00

PACA			METRO				
	Longueur de la réponse			Longueur de la réponse			
	<= 39	40 - 74	75+		<= 39	40 - 74	75+
Cause	63,6	78,4	86,8	Cause	61,7	80,3	93,0
But	0,4	0,5	1,7	But	0,0	1,3	3,1
Temps	7,8	20,1	37,9	Temps	11,4	21,5	55,9

Les énoncés sur le tri des déchets font état de l'expérience vécue des locuteurs qui, d'une part, livrent des descriptions et des « comptes-rendus » parfois très étoffés des pratiques de tri et d'autre part, argumentent plus facilement en s'appuyant sur leur connaissance pour justifier de ces pratiques. On constate ainsi que les catégories de modalisation (adverbes ou locutions adverbiales) de lieu²⁰, de manière²¹, d'affirmation²², de doute²³, d'intensité²⁴ et les

²⁰ « Les gens jettent tout leur déchet **dedans** », « on ne sait pas **où** les poser », « les bennes sont trop **loin**, pas envie de se déplacer », « parce qu'ils ne savent pas **où** cela va »

²¹ « on ne leur dit pas **comment** faire », « il n'y a pas **suffisamment** de containers »

²² « ils ne sentent pas **vraiment** concernés », « gens s'en moquent pas incivilité **certainement** »

Proposition de communication

Le pouvoir de la croyance. Le statut explicatif d'un concept problématique. ST 49

adjectifs objectifs et subjectifs²⁵ sont plus fréquents dans les énoncés des personnes interrogées sur la question du tri des déchets. L'usage de ces catégories vient souligner l'importance des faits et de l'action évoqués (modalisateurs de lieu, de manière, d'affirmation, de doute, d'intensité et d'adjectifs objectifs, numériques, et subjectifs) mais surtout atteste une connaissance parfois fine des actions rapportées. L'implication des locuteurs dans leurs réponses, évaluée par la présence des catégories d'affirmation, d'intensité et l'emploi d'adjectifs subjectifs, vient renforcer des jugements de valeurs sur les comportements en matière de tri des déchets émis par les répondants

« Alors il y a une explication qui est rationnelle pour les appartements qui ne sont pas *très* grands, il est difficile d'avoir plusieurs poubelles / ben logiquement c'est que, vous allez avoir une poubelle dans votre cuisine, mais pour faire le tri sélectif par exemple, ben si vous avez 20m², vous n'allez pas vous balader avec 2 grandes poubelles, enfin ça va prendre beaucoup de place. la deuxième chose c'est l'accès aux poubelles dans les immeubles, des fois ce n'est pas **aussi** évident et ils se remplissent **très très** vite. Des fois on est tenté... ben de ne pas faire le tri. la troisième chose, c'est en centre ville, quand on habite en centre ville ... même s'il y a des bornes dans lesquelles on peut jeter des bouteilles en verre, il faut **quand même** se balader avec son sac de bouteilles de bière, de vin, tout ce que vous voulez et euh ben voilà »

Tableaux 2 et 2bis : Pourcentages de réponses comprenant des marqueurs de modalisation selon la question ouverte

Modalisation				
	PACA	METRO	V de Cramer	P-Valeur
Lieu	25,9	41,2	0,16	0,00
Manière	26,4	42,7	0,17	0,00
Affirmation	26,6	39,3	0,13	0,00
Doute	16,7	25,6	0,11	0,00
Intensité	68,4	84,4	0,19	0,00

	PACA			METRO			
	Longueur de la réponse			Longueur de la réponse			
	<= 39	40 - 74	75+	<= 39	40 - 74	75+	<= 39
Lieu	15,1	22,1	46,6	Lieu	12,1	27,9	59,0
Manière	14,0	25,5	46,0	Manière	18,1	32,2	57,3
Affirmation	11,2	26,5	49,4	Affirmation	8,7	27,0	57,1
Doute	10,1	15,2	28,2	Doute	13,4	24,9	30,4
Intensité	46,5	76,5	91,4	Intensité	54,4	82,4	96,4

La référence aux actions, repérée par l'usage des verbes factifs²⁶, est très présente dans les deux corpus, mais elle s'avère plus fréquente dans le cas du tri des déchets.

²³ « peut-être par manque d'éducation »

²⁴ « ce qui est le **plus** facile pour eux », « parce qu'ils se moquent **de tout** », « **plus** on trie, **plus** ça nous coûte cher »

²⁵ Les adjectifs objectifs indiquent l'absence ou la présence d'une propriété, les adjectifs subjectifs indiquent une appréciation sur quelque chose ou quelqu'un.

²⁶ A la différence des verbes déclaratifs (*penser, croire, dire, etc.*) ou d'état (*être, avoir...*)

Tableaux 3 et 3bis : Pourcentages de réponses comprenant des verbes factifs selon la question ouverte

Verbes							
	PACA	METRO	V de Cramer	P-Valeur			
Factif	76,1	94,7	0,27	0,00			

PACA				METRO			
	Longueur de la réponse			Longueur de la réponse			
	<= 39	40 - 74	75+	<= 39	40 - 74	75+	<= 39
Factif	49,2	89,7	100,0	Factif	75,8	97,4	100,0

Des énoncés orientés dans le temps

Les énoncés dans le corpus sur les économies d'énergie sont le plus souvent au futur. A l'inverse, les verbes conjugués au passé sont plus particulièrement présents dans le corpus du tri des déchets. Ces résultats nous le verrons (cf. *infra*) sont cohérents avec l'analyse du contenu des énoncés. D'une part, évoquer le tri des déchets, c'est faire référence à des actions situées dans le passé ou le présent – à la différence des économies d'énergie. D'autre part, parler des économies d'énergie, c'est très souvent faire référence au futur, aux périls qui s'annoncent et qui menacent les générations futures.

Tableaux 4 et 4 bis: Pourcentages de réponses comprenant des verbes conjugués au passé et au futur selon la question ouverte

Verbes				
	PACA	METRO	V de Cramer	P-Valeur
Passé	34,3	52,2	0,18	0,00
Futur	11,8	5,6	0,11	0,00

PACA				METRO			
	Longueur de la réponse			Longueur de la réponse			
	<= 39	40 - 74	75+	<= 39	40 - 74	75+	<= 39
Passé	17,8	34,8	58,0	Passé	19,5	44,6	68,2
Futur	3,9	11,3	24,1	Futur	1,3	3,4	8,4

Usage des pronoms personnels

L'usage de certains pronoms personnels est différencié dans les deux enquêtes. Les interactions enquêteurs/enquêtés sont plus nombreuses et plus fluides pour l'enquête sur le tri des déchets (METRO) – alors même que les relances des enquêteurs semblent nécessaires pour étoffer les réponses des répondants de l'enquête sur les économies d'énergie (PACA). Le « vous » ayant pour effet de prendre l'enquêteur à témoin met en évidence une « visée persuasive » de la part du locuteur. Ce pronom est plus présent dans les réponses des habitants de l'agglomération Grenobloise (METRO).

« Manque de temps ou trop compliqué, ça demande d'être assez méticuleux si vous préférez »

« Il y en a même qui jettent tout par les balcons ici, il y a neuf étages et celui qui fait l'entretien me dit je retrouve ... alors vous vous rendez compte un peu »

« donc il vous faut dans une cuisine par exemple au moins 2 ou 3 espaces avec des poubelles différentes surtout quand on est dans un appartement »

L'usage de ce pronom manifeste aussi parfois la volonté de recadrer l'interaction comme dans l'énoncé suivant où le locuteur met en avant son absence de compétence : *« je ne sais pas, vous seriez tombé sur mon*

Proposition de communication

Le pouvoir de la croyance. Le statut explicatif d'un concept problématique. ST 49

mari, vous auriez peut-être plus d'arguments, moi je trie parce qu'on me force à trier, ça c'est clair / pas se sentir obligée mais j'ai pris conscience grâce à lui de la motivation de le faire. »

Par ailleurs, l'emploi du segment répété « il faut » a souvent pour but de mettre en évidence un argument correspondant à une norme sans le rapporter directement au système de valeurs de l'énonciateur comme dans l'exemple suivant : « ils ne pensent pas **qu'il faut** penser à la planète ». Cet emploi manifeste ici l'usage d'une sémantique du « on », dont on verra qu'elle se distingue d'une sémantique du « nous ». Selon Kaufmann, « cette autorité impersonnelle, qui s'apparente d'ailleurs plus à la personne indéterminée du *On* qu'au sujet collectif ou pluriel auquel le pronom *Nous* prête à penser, renvoie à ce qu'Alain Berrendonner appelle la « On-vérité »²⁷.

Ces emplois du « il faut » diffèrent toutefois des occurrences suivantes assez largement majoritaires où ce sont les contraintes matérielles et la dimension procédurale – « comment trier ? » plutôt que « pourquoi trier ? » - qui sont mis en avant :

« ça demande du temps et puis il faut trier, il faut avoir deux bacs ou enfin deux poubelles ou trois poubelles vous voyez, voilà ».

Ces différences d'emploi rappellent la distinction soulignée par Sylvain Auroux entre règles techniques - par exemple « on doit (il faut) mettre son ticket de métro d'une certaine façon dans l'appareil à composter » - et règles morales - « On doit (il faut) composter son ticket de métro ». La règle morale peut être transformée en règle technique, par exemple « en installant un dispositif tel qu'on ne puisse pas prendre le métro sans avoir composté son billet »²⁸. Pour Auroux, « la morale suppose la liberté du sujet et le respect de la personne comme le remarquait Kant dès 1785 »²⁹.

Toutefois, la différence entre règle morale et technique est parfois ténue ou plus ou moins stabilisée (Latour, 2000)³⁰. Il reste en effet possible de commettre une « faute » (morale) et non une erreur (technique)³¹ en sautant par dessus le portillon du métro ou en refusant de trier ses déchets. Le portillon ou les poubelles de couleurs – avec qui il est donc toujours possible de « négocier »³² - prescrivent un certain type d'actions mais il n'est pas impossible d'y déroger. Ces dispositifs techniques rappellent toutefois quelle est la règle (morale) « par défaut » et ce rappel à l'ordre peut être repris par n'importe quel agent social, spectateur de la scène, *dépliant*³³ la règle en quelque sorte du dispositif technique où elle était jusqu'à présent rangée. Le dispositif technique (le portillon) représente une « mémoire externe » pour l'agent, selon les termes de la cognition distribuée. Il ne se contente pas toutefois d'encoder une procédure (comment prendre le métro/ comment trier), il rappelle la règle morale : la poubelle de couleur *signifie* l'obligation morale de trier en même temps qu'elle met en place un script d'usage.

« par exemple, ici, on nous dit il faut mettre tel carton dans telle benne, tel truc dans telle benne ainsi de suite, et vous allez de l'autre côté de la méditerranée et vous voyez l'état des choses, la pollution, donc pourquoi on ferait tout ça chez nous ? »

Cet exemple - somme toute banal puisqu'on s'appuie sur la relativité de fait de la règle pour dénoncer son universalisme- montre l'ambivalence de ces usages. L'occurrence de « il faut » semble clairement, dans la première partie de l'énoncé, renvoyer à une règle technique (« tel

²⁷ Kaufmann (2002), p. 65.

²⁸ Auroux (1998), p. 229.

²⁹ Idem.

³⁰ Selon Bruno Latour « la loi morale est dans nos cœur certainement, mais aussi dans nos dispositifs. Au sur-moi de la tradition, il faut bien ajouter le sous-moi des techniques afin d'expliquer la rectitude, la fiabilité, la continuité de nos actions » Latour (2000), p. 49.

³¹ La *faute* implique que l'on transgresse une règle que l'on connaît par ailleurs, l'*erreur* provient de la méconnaissance de la règle technique (ne pas savoir où mettre son billet par exemple).

³² Comme on « négocie un virage », il s'agit alors de *passer habilement*.

³³ Pour reprendre l'expression de Deleuze à partir de la lecture de Latour.

Proposition de communication

Le pouvoir de la croyance. Le statut explicatif d'un concept problématique. ST 49

carton dans telle benne ») cependant que la deuxième partie de l'énoncé re-qualifie tout aussi clairement cette règle technique en règle morale pour dénoncer son échec. La variabilité des usages et des mœurs renvoie de manière tortueuse³⁴ à la maxime de Montaigne et à sa postérité pascalienne : « vérité en deçà des Pyrénées/de la Méditerranée et erreur au delà ».

Tableau 5 : Pourcentages de réponses comprenant les pronoms personnels *il, vous et ils* selon la question ouverte

	PACA			METRO			
	Longueur de la réponse			Longueur de la réponse			
	<= 39	40 - 74	75+	<= 39	40 - 74	75+	<= 39
<i>Il</i>	8,1	24,0	48,3	<i>Il</i>	18,1	39,1	71,8
<i>Vous</i>	8,5	11,8	28,7	<i>Vous</i>	6,7	12,0	39,3

Critères sémantiques : le monde des objets et le registre moral

Deux analyses selon la méthodologie Alceste ont été réalisées sur les corpus de questions ouvertes. Pour faciliter la comparaison, la classification descendante hiérarchique a porté sur les UCI (Unités de Contexte Initiale)³⁵. Le graphique ci-dessous reproduit les deux dendrogrammes des analyses étiquetées par nos soins -l'interprétation tendant à privilégier le vocabulaire des motifs.

Le tri des déchets : le monde des objets et l'univers moral

L'analyse du corpus Déchets fait apparaître une forte opposition (première branche de l'arbre) entre des réponses focalisées sur le monde des objets et celles portant sur l'univers moral des acteurs, l'un et l'autre pouvant expliquer les défaillances de la pratique du tri.

Les classes 2 et 4 sont en effet, d'un côté, peuplées de *poubelles*, de *cartons*, de *verre*, de *plastique*, de *cartons*, de *pots* mais aussi de *trucs* et de *machins* ou de l'autre de *local*, d'*appartement*, de *maison* mais aussi de *taxes*, d'*impôts* et de *communes* etc. Ce sont avant tout les contraintes matérielles et organisationnelles du tri qui sont ici décrites :

- soit à l'échelle de la poubelle et de la complexité de jugements individuels qu'il faut porter pour bien trier (« *les bocal, les bocal ben c'est ça, il faut avoir on peut pas avoir 36 poubelles dans l'appartement alors les bouteilles en plastique et les bouteilles en verre je les mets dans des sachets et le reste dans une seule poubelle ___ se remplit trop vite/ oui voilà, oui, »*)
- soit à l'échelle de l'appartement, de la maison ou de la commune. Ce sont ici les défauts organisationnels qui sont pointés : *parce que je-pense à l'époque on payait moins d'impôt sur les ordures ménagères, et aujourd'hui qu'on trie donc logiquement ça doit faire moins de travail et que ça serait moins coûteux alors c'est tout à fait l'inverse je pense que voilà/ donc je-pense que les gens que c'est pour ça que les gens euh/ »*

Les locuteurs de ces classes se distinguent par ailleurs par certaines propriétés sociales : ce sont les habitants de maisons – souvent propriétaires, hommes – qui dénoncent le plus souvent des défauts d'organisation et le poids des taxes. La difficulté et la complexité du tri –

³⁴ Il semble en effet que le philosophème ait perdu ici une dimension universaliste présente dans la maxime de Montaigne et de Pascal qui dénonce la force des préjugés. « Rien, suivant la seule raison, n'est juste de soi, tout branle avec le temps. La coutume fait toute l'équité, par cette seule raison qu'elle est reçue ; c'est le fondement mystique de son autorité. Qui la ramène à son principe, l'anéantit ». Pascal. A 69, fr. 284, 467.

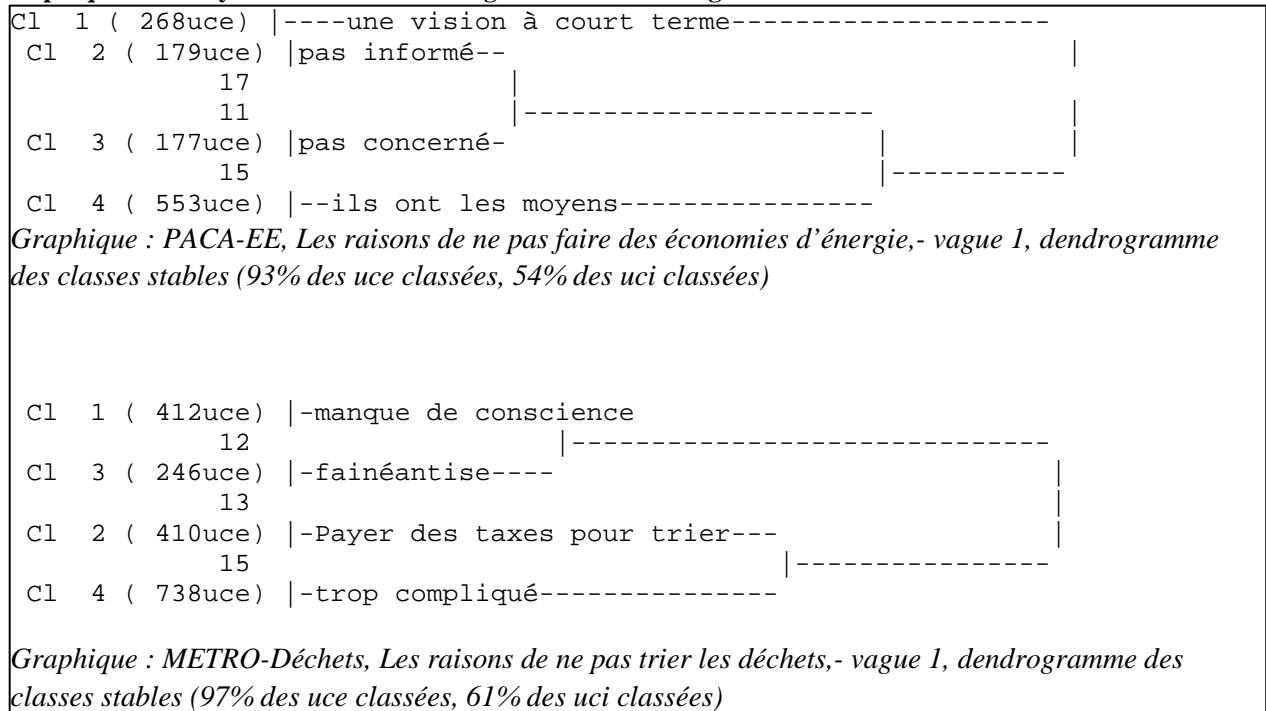
³⁵ L'analyse du corpus Déchets classe 61% des réponses contre 54% pour le corpus Economie d'énergie. La longueur des réponses explique en partie cette différence mais aussi sans doute une structuration thématique plus robuste pour le corpus Déchets.

Proposition de communication

Le pouvoir de la croyance. Le statut explicatif d'un concept problématique. ST 49

multiplication des poubelles, problème de place, segmentation fine des type de déchets – sont plus souvent mis en avant par les habitants des immeubles collectifs et les femmes.

Graphique 2 : Analyses selon la méthodologie Alceste : dendrogrammes des classes stables



La deuxième branche de la classification met davantage en avant l'univers moral des acteurs : ce sont ici les raisons des acteurs – souvent dénoncées comme mauvaises – qui sont détaillées. Le registre du jugement (les marqueurs de la modalisation sont sur-représentés dans ces classes) est très présent et les marques d'invectives sont nombreuses. Les locuteurs dénoncent en effet le manque de *prise de conscience* des gens, leur *inconscience*, mais aussi leur *égoïsme*, voir leur *paresse*.

L'une des classes de réponses insiste davantage sur le manque de « concernement » des acteurs. Un défaut d'information et de sensibilisation aux problèmes environnementaux globaux est souvent dénoncé : « *manque de conscience qu'il faut économiser l'énergie de la planète et arrêter de vivre comme si on avait 2 planètes à consommer.* »

« *je pense que c'est le manque de temps et d'information/ il y en a qui sont un peu je m'en foutiste, ça ne les concernent pas, ils ne se sentent pas concernés par tout ça, la pollution, l'environnement* »

L'autre classe se focalise sur un défaut moral propre aux acteurs : c'est moins le manque de prise de conscience – que l'on peut toujours plus ou moins imputer à une défaillance collective qu'il s'agirait de corriger- que le défaut de *volonté* et la *paresse* des individus

« *Ca leur prend trop de temps, la fainéantise/ ben ils n'ont pas envie de s'enquiquiner la vie, je ne sais pas/ je ne pourrais pas vous dire, je ne suis pas dans leur tête.* »

« *je pense à cause d'un certain laxisme/ ils en ont d'abord rien à faire et deuxièmement parce que ça prend du temps et qu'ils n'ont pas envie de le faire/ il faut s'organiser* »

Ce sont les plus âgés, mais aussi les plus diplômés qui dénoncent le plus volontiers l'absence de prise de conscience. Ce sont les jeunes mais aussi les moins diplômés qui voient dans la défaillance de la volonté individuelle et dans la paresse les principales explications à l'absence de tri des déchets. La différence entre ces deux types de discours – outre une focalisation soit sur la prise de conscience du problème ou sur la faiblesse de la volonté –

Proposition de communication

Le pouvoir de la croyance. Le statut explicatif d'un concept problématique. ST 49

semble en partie due à des niveaux de langage distincts liés à la maîtrise de codes restreints ou élaborés selon la position sociale (Bernstein, 1975).

Les économies d'énergie : un monde à venir

La structure de la classification du corpus Economie d'énergie présente quelques points communs avec celle du corpus Déchets. On retrouve en effet une opposition entre le monde des objets qui contraint l'action des acteurs et l'univers moral qui motive et donne un sens à leurs actions.

Toutefois, cette opposition est moins franche et moins équilibrée : elle se lit essentiellement dans la coupure qui sépare la classe 4 des autres classes de discours. Les locuteurs mettent en avant l'importance de la dimension financière, le plus souvent pour faire le constat que certains ont les moyens de ne pas faire des économies :

« ...par mois ou 70000 et bien vous n'êtes pas à trois ou quatre cent euros, vous ne faites pas attention à vos dépenses les gens ont donc les moyens de gaspiller. »

« et après c'est parce-que il y en a qui ont les moyens de supporter des factures qui font que pour eux, c'est le poste énergétique c'est pas un poste important donc ils font pas attention. »

Ces énoncés ne sont pas toutefois dénués de jugements parfois très virulents sur les raisons des acteurs :

« ben parce que ils sont plein de fric et qu' ils n'en ont rien à faire, voilà. c'est à dire qu' ils ont de l'argent donc heu le chauffage c'est heu 22/ 23 voire 24 ils crèvent de chaleur mais bon ils s'en foutent et c'est comme ça et du moment qu' ils vont pouvoir payer, ils ne savent pas pourquoi ils font des économies. »

Les autres classes de discours sont plutôt construites autour de l'univers moral des acteurs : les locuteurs mettent en avant soit le défaut d'information – parfois lié à un manque d'éducation, (soulignés notamment par des locuteurs d'âges moyens –35-49 ans-, concernés par l'enjeu du changement climatique) soit une absence de « concernement » (ces deux classes étant très proches du point de vue du discours) :

« l'environnement et l'homme c'est la même chose, donc voilà, ils sont pas suffisamment informés peut-être ou alors ils s'informent pas eux directement, et puis peut-être ils voient pas forcément l'avenir! »

« ils sont pas très intelligents, ils écoutent pas les médias et voient pas tout ce qui se passe autour d'eux. voilà qui n'ont pas conscience de tout ce qui se passe. »

Par ailleurs une classe importante de discours rassemble des réponses qui dénoncent l'absence de vision à long terme et l'incapacité des acteurs à s'extraire d'un univers limité à la fois au présent et au contexte matériel immédiat.

La première coupure de la classification distingue en effet ce discours axé sur le futur – ce que montrait l'analyse des formes du discours - et le global, en « montant en généralité » (Boltanski, Thevenot, 1991), de tous les autres types de réponses. Ce sont des personnes jeunes, fortement diplômés qui tiennent le plus volontiers ce type de discours : *« parce que elles ont pas réfléchi à la question hein, dès qu' on y réfléchit un peu, on se rend compte qu'on peut pas continuer cette course en avant de, de consommation, de surconsommation dans tous les domaines! »*

« ah ça c'est une bonne question car ils ne se rendent pas compte que l'énergie au fur et à mesure s'épuise, peut-être que dans le futur on trouvera d'autre énergie solaire ou heu comme ça, je n'en sais rien. »

Dénonciations et stigmatisations : le « je » réglementé

Les corpus présentent donc certaines similarités sur le contenu : le registre moral et les contraintes matérielles sont présents quand les locuteurs évoquent le tri des déchets ou les économies d'énergie. Le registre de la stigmatisation semble bien être commun aux deux corpus.

Toutefois, les énoncés sur le tri des déchets sont davantage focalisés sur les pratiques présentes – ce qui n'est pas sans rapport avec la diffusion de ces pratiques mais aussi avec l'énoncé de la question. Le registre politique de la dénonciation semble plus présent concernant le tri de déchets. La mise en place de dispositifs de politiques publiques suscite en effet une série de critiques qui portent moins sur la dimension individuelle des comportements que sur les défauts organisationnels et collectifs du tri. Nous allons donc essayer de caractériser tour à tour ces deux types d'énoncés en nous appuyant sur la distinction proposée par L. Kaufmann entre sémantique du *On* et sémantique du *Nous*. Elle se réfère pour cela au travail de Berrendonner qui propose la notion de « ON-vrai » pour qualifier des contenus sémantique que l'opinion générale considère comme vrais (Kaufmann, 2002 ; Berrendonner, 1981). L. Kaufmann qualifie la sémantique du *On* de la manière suivante : « la généralité du pesante du *On* caractérise (...) les procès qui ne sont pas produits par les agents et qui se déroulent en dehors de toute relation entre un *Je* et un *Tu*. Elle instaure un « il faut » qui n'est propre à personne mais qui est valable pour tout un chacun (Sloterdijk, 1987 : 270) ». Cette perspective du *On*, ajoute-t-elle, n'est pas seulement la marque d'une dépersonnalisation « elle est aussi le signe positif de l'intégration dans un monde commun marqué par l'interchangeabilité des perspectives (...) » (Kaufmann, 2010 : 346). Par contraste, la sémantique du *Nous* apparaît comme la marque même du politique : « les institutions, lorsqu'elles sont rapatriées sous l'égide du *Nous*, ne se présentent plus comme des créations aveugles dont les origines se perdent dans les us et coutumes du passé, ni comme les produits de la génération spontanée et non intentionnelle de la pratique. Elles se présentent comme des produits provisoires d'un *Nous* qui serait « l'expression pure d'une volonté » et qui leur conférerait « une pérennité jusqu'à nouvel ordre » (Habermas, 1997 : 53) ». L. Kaufmann précise que bien que ces énoncés en *Nous* soient irréalistes du point de vue ontologique, ils n'en sont pas moins fondamentaux d'un point de vue politique puisqu'ils tendent à rendre aux individus leur pouvoir d'action « et à les créditer de la capacité de créer des règles qui régissent leur coexistence » (Kaufmann, 2010 : 346). On remarquera que cette sémantique du *Nous* s'appuie notamment sur les propriétés performatives du *nous*. B. Habert et J. Lefèvre propose ainsi dans les années quatre-vingt de repérer dans les discours de la CFDT et de la CGT les phrases en *nous* performatives. Ils montrent notamment, en quoi l'usage du *nous* dans ces discours constitue une tentative de constituer un collectif en transformant une allocution en co-locution (Habert, Lefèvre, 1985)³⁶. L'intérêt de cette approche est notamment de distinguer deux types de collectifs – collectifs *a priori*, correspondant aux communautés héritées (nations, entreprises ou classes sociales, etc.) – et collectifs *a posteriori*, collectifs éminemment politiques caractérisés par le rassemblement des volontés et la fédération des opinions – et d'articuler à cette distinction à une sémantique des énoncés correspondants à ces collectifs.

³⁶ Cette analyse mobilise notamment les travaux de F. Jacques : « L'acte de parole qui est (rétro)-référé au *nous* dans les phrases comportant un pronom à la première personne du pluriel, possède une valeur performatrice en ce qu'il accomplit ce que la parole exprime : affirmer une parole commune. Dans cet acte de parole s'institue la personnalité d'un *nous* qui s'y donne à reconnaître pour soi et pour autrui » (Jacques, 1979 : 356) cité in (Habert et Lefèvre, 1985 : 200).

La dénonciation : la sémantique du *Nous*

Une partie des réponses portant sur les raisons de ne pas trier les déchets fait clairement apparaître de tels défauts organisationnels, à commencer par l'absence de poubelles permettant le tri, leur fourniture trop récente ou encore partielle, permettant d'expliquer les défaillances individuelles et collectives ainsi que l'atteste l'emploi du pronom personnel à la première personne du pluriel :

« *Parce que les communes ne mettent pas forcément les moyens pour que ce soit fait correctement / ben nous, on a eu des poubelles vertes il y a que 2 ans* »

Certaines réponses s'avèrent de ce point de vue assez élaborées, articulant une série de dysfonctionnements dans un discours général, voire abstrait, qui associe les problèmes aux structures plutôt qu'aux comportements

"Euh manque de structure / manque de structure proposée par les collectivités pour justement faciliter le tri / qu'est ce qui manquerait ! plus facile euh plus de proximité de différence centre de euh enfin des déchèteries par exemple ou faciliter l'accès aux différents containers pour bien trier etc. si on envoie tout directement à la poubelle qui en bas de l'immeuble forcément euh s'il faut faire 3 km pour aller trier ce n'est pas pratique (...)

Cette même réponse peut toutefois faire cohabiter au gré des relances dénonciation collective et stigmatisation individuelle :

« (...)// *la flemme / ben ils ont euh ils ne prennent pas le temps de le faire voilà / parce qu'ils jugent que ce n'est pas important pour eux et que les autres vont le faire à leurs place.*"

La dénonciation des dysfonctionnements peut aussi porter sur la répartition de l'effort jugé inéquitable entre la collectivité et les usagers, la collectivité locale est alors identifiée comme une instance impersonnelle sous l'égide du *On*, cependant que le collectif vécu est désigné par le *Nous*.

« *Je vais vous dire ce qui me choque le plus, ils ne trient pas leurs déchets parce, moi je vais vous dire, on ne nous fournit pas des poubelles pour mettre les déchets infectieux : les seringues, les piqûres, tout ça. On ne nous fournit pas et La Métro ne nous met pas le calendrier de médibus qui passe et ça je ne suis pas d'accord du tout car il pourrait le faire. Et on pourrait guider, même dans la commune, pour mettre ce genre de déchets. On est obligé de payer pour les faire porter ou les porter nous même au médibus, et ce médibus il nous téléphone nous même, alors qu'avant il y avait sur le livre de la commune le calendrier de passage et ça pourquoi ? parce que c'est La Métro(...)* »

Comme le rappelle Laurence Kaufmann, le régime du *Nous* ne résorbe pas les subjectivités et rend possible l'expression personnelle sous le mode du *Je* : « Bref, en substituant à la symétrie intersubjective propre à l'engagement conjoint le procès de desubjectivation individuelle et collective propre au *On*, les collectifs a priori tendent à supprimer la question du *Nous* et, par là même, celle du *Je* qui lui est intrinsèquement liée » (Kaufmann, 2010 : 346). C'est bien en effet le régime du *Nous* qui permet au locuteur d'exprimer une *opinion politique* : à la fois personnelle et au nom d'un collectif. Ce même engagement personnel dans un *Nous* caractérise les énoncés qui rattachent le tri des déchets à des enjeux plus classiques de la politique municipale comme la fiscalité : ce n'est alors pas tant le tri qui pose problème – dans son principe ou dans son organisation que la fiscalité locale. La dénonciation des modalités de cette fiscalité considérées comme injustes justifie le désengagement du collectif.

« *Pourquoi ? ben qu'ils nous baissent un peu les taxes des ordures un peu voilà / ben bien sûr, on fait le boulot et à la sortie on paie toujours le même prix, donc c'est pour ça que je ne suis pas d'accord / ben c'est une question financière, je veux dire moi je n'ai pas vu ma taxe d'ordures baisser // autre raison, autre raison ... moi c'est financier, je veux dire du moment que je vois des retombées, je serais d'accord pour euh ... pour faire un effort et recycler correctement mes ordures.* »

L'absence de traitement différencié des ordures triés par les usagers en bout de chaîne constitue le défaut organisationnel le plus souvent dénoncé dans les réponses. Ces énoncés mettent tout autant en avant la défaillance du *système technique* de collecte des déchets que l'échec du *dispositif politique* de collecte des *Je* qui ne se reconnaissent pas ou plus dans le collectif constitué par ce dispositif. En effet, « Pour advenir à l'existence en tant que *Nous*, les *Je* qui les composent doivent déférer à des représentants la tâche de parler et d'agir en leur

nom (Bourdieu, 1984), s'extérioriser et se relier *via* « l'interobjectivité » des inscriptions matérielles et des médiations sociotechniques (Latour, 1994, Vandenberghe, 2010), bref abandonner à une totalité « supra-individuelle » une partie de leur volonté et de leur capacité d'agir » (Kaufmann, 2010 : 351). Toutefois, rappelle L. Kaufmann, « les assujétis peuvent toujours prendre acte de l'écart qui les sépare du monde commun auquel ils sont censés appartenir et remettre en question la nature du consentement qui leur est demandé, bref resoumettre à l'enquête et à la délibération les commonalités » (Kaufmann, 2010 : 358).

« (...) ils sont persuadés que ça ne sert à rien parce que derrière tout est mélangé. Je le fais, consciencieusement, mais je pense que derrière, il n'y a pas du tout de respect du tri »

En dénonçant l'absurdité d'un système de collecte sélective qui finit par mélanger ce qui avait été patiemment trié et en l'opposant à des comportements individuels vertueux, ces réponses inversent en effet complètement la charge de la responsabilité. Ce sont les raisons de ceux qui s'obstinent à trier dans un tel contexte qui finissent par apparaître, sinon comme mystérieuses, du moins comme relevant d'un engagement civique fort. L'individu s'obstine malgré tout à porter « seul » une cause collective. Ce poids du *Nous* peut être jugé excessif et conduire à dénoncer une répartition inégale de l'effort, par exemple, entre usagers.

« Je ne sais pas, ce qui peut être décourageant, c'est par exemple de voir un camion poubelle qui en fait dans une commune où il y a du tri mais il mélange tout et que dans d'autres... Oui, voilà, il y a plein de village où il y a aucun tri qui est fait et ça n'encourage pas ! Parce qu'on dit : pourquoi nous alors qu'il y en a tellement qui le font pas voilà ? Alors que si c'était vraiment une rigueur, que tout le monde s'imposait dans tout les villages, je pense que ça serait beaucoup plus civique parce qu'on ne culpabiliserait plus, si on ne le fait pas »

Cette dénonciation amène ainsi certains à souhaiter une régulation plus forte du tri de déchets, pour pallier les dysfonctionnements organisationnels, pour que les politiques soient plus homogènes sur un territoire mais aussi de manière à ce que la « rigueur » du tri s'applique à tous et que l'individu ne soit pas laissé seul face à des choix coûteux – y compris d'un point de vue moral. Dès lors qu'une norme est jugée *légitime*, il deviendrait en effet licite de l'imposer par la loi sans que soit posée la question de l'adhésion normative de tous les individus qui doivent suivre cette norme.

« (...) ben je pense qu'il y a eu une obligation de régulation au niveau de l'administration de l'état et je pense qu'il faut aussi qu'ils obligent nos chers compatriotes ... euh les forcer à trier, voire même avoir des mesures ... euh proches de la sanction pour les gens qui ne le font pas / alors attendez, je ne vous dis pas ... on ne parle pas d'un état policier ou dictatorial, je vous dis juste que voilà si c'est ... effectivement, si on veut euh ... si on a besoin du tri sélectif, il y a un moment où il faut regarder les choses en face, les français sont toujours réfractaires au changement, alors bon il y a un moment, il faut prendre des mesures, c'est comme le fait de ralentir la vitesse sur l'autoroute, quoi qu'il en soit j'étais le premier à râler et ben au final, on consomme moins en roulant moins vite, il y a moins d'accidents enfin voilà (...) »

Un tel discours retrouverait la distinction entre normes « locales » construites dans l'interaction et normes institutionnalisées (Demeulenaere, 2003) ou encore entre « configuration ajustée » et « configuration normée » qu'implique, d'une part, le « jeu libre » (*play*) et, d'autre part, le « jeu réglementé » (*game*) selon Mead. De Munck suggère qu'il n'y a pas de normes sans institutions et que des conventions locales (configuration ajustée) ne font pas une norme : « pour qu'apparaisse, dans la situation, une norme, il faut que le schéma de comportement prescrit dépasse pragmatiquement la situation. C'est le cas du jeu réglementé » et De Munck d'ajouter que dans ce dernier cas « il y a donc derrière les sanctions, le vouloir collectif d'une collectivité » (De Munck, 1999 : 133-134). En même temps, l'institutionnalisation de la norme participe de sa naturalisation : celle-ci passe en effet du régime du *Nous* – comme « jeu/je » réglementé - à celui du *On* lequel « instaure un *il faut* qui n'est propre à personne mais qui est valable pour tout un chacun » (Kaufmann, 2010 : 346).

L'analyse des énoncés fait ainsi apparaître –au-delà de *stigmatisations* communes de comportements jugés déviants – une forme de politisation plus forte des réponses mettant en avant les raisons de ne pas trier des déchets. Certaines d'entre elles, on l'a vu, *dénoncent* en

Proposition de communication

Le pouvoir de la croyance. Le statut explicatif d'un concept problématique. ST 49

effet des défauts organisationnels, exonérant ainsi les individus de la charge de la transgression pour la reporter sur un défaut du collectif dans la mise en oeuvre de la norme.

Le principe n'est pas discuté mais ce sont les modalités d'application de la norme – à travers l'implémentation de dispositifs socio-techniques et réglementaires – qui sont l'objet de controverses.

Ce type d'énoncés est quasiment absent du corpus sur les économies d'énergie. Il est toutefois probable que l'enjeu des économies d'énergie – dont le principe serait de plus en plus reconnu par tous – suscitera une politisation de plus en plus forte à propos des modalités de sa mise en oeuvre, ainsi que l'atteste la controverse sur la taxe carbone ou l'évolution des prix de l'électricité et cette intervention d'un sénateur rapporté par le journal *L'indépendant* le 30/10/2009 : « Une vraie cachotterie, puisque cette construction tarifaire, complexe et opaque, (vingt pages au Journal Officiel), n'a été précédée d'aucune information, ni d'aucune concertation (...) Encore une fois, les petits vont payer pour les gros. Merci pour la crise ! Merci pour le cynisme ! Merci pour le Grenelle de l'Environnement ! Ainsi, le thème des économies d'énergie reste cantonné aux estrades publiques. Tous ces faits exigent que vous fournissiez aux Français les explications qu'ils attendent".

Nous allons tenter de caractériser les énoncés de stigmatisation par la sémantique du *On*, en essayant de montrer en quoi ils peuvent, sous certaines conditions comme le suggère la citation précédente, être susceptibles d'une reformulation dans les termes propres à la sémantique du *Nous*.

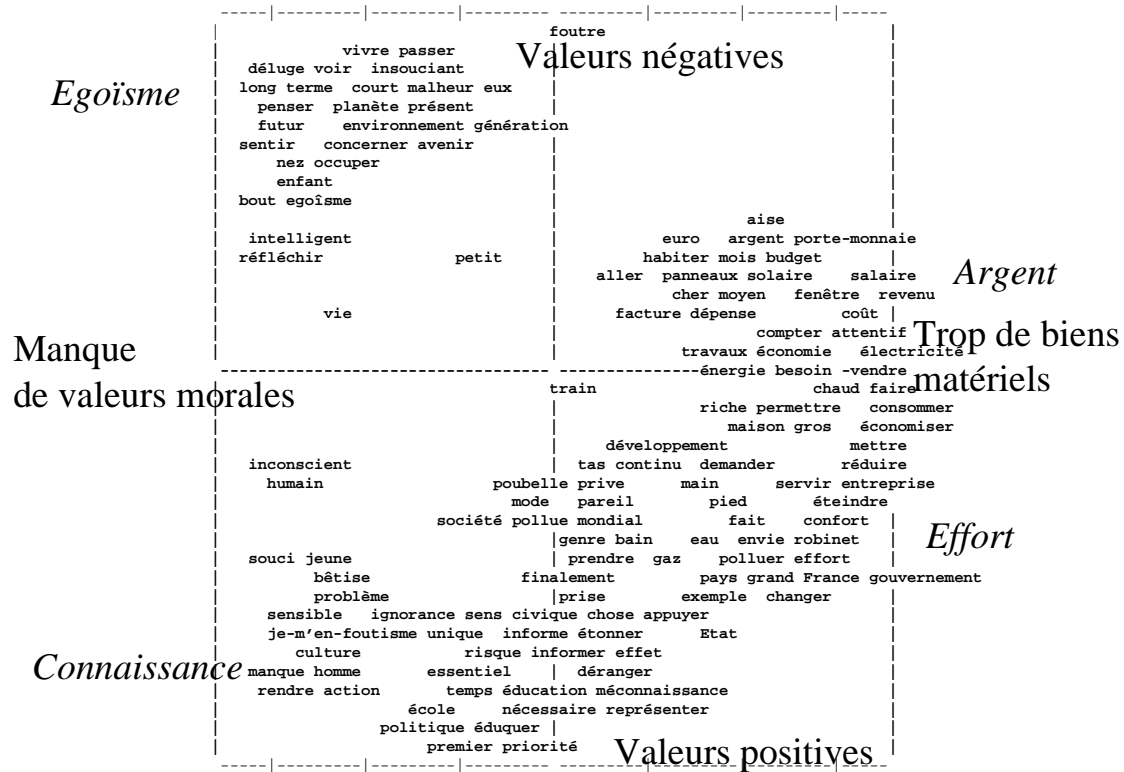
La stigmatisation : la sémantique du *On*

Deux voies doivent être combinées pour qui s'intéresse aux énoncés de stigmatisation. La première, en suivant la trace de L. Boltanski, consiste à qualifier la *grammaire* de ces actes de langages (Boltanski, 1984). Il s'agit à la fois de faire apparaître le système actantiel et les conditions de félicité qui régissent ce type d'actes de langage.

La grammaire de la stigmatisation

Ce travail a été réalisé sur le corpus complet de PACA (n=2005). La classification descendante hiérarchique réalisée sur l'ensemble des énoncés correspondant à cette question ouverte distingue quatre classes (cf. graphique 3). L'analyse de discours permet de faire apparaître pour chaque classe de discours un système d'actants composé de « victimes » (la *planète*, les *pauvres*, mais aussi les *ressources naturelles* ou le *civisme*) et de « coupables » (les *imbéciles*, les *riches*, l'*homme* ou le *confort*) et un « délit » (l'*égoïsme*, le *gaspillage*, l'*ignorance* ou la *paresse*) représentant la perte de l'objet de valeur, ici en l'occurrence la norme.

Graphique 3 : AFC sur les classes de discours sur les économies d'énergies (PACA)



Ce système d'actants peut être représenté de manière schématique pour chacune des classes d'énoncés. Dans la perspective adoptée³⁷, on considère en effet que chacun des énoncés de ces classes constitue la réalisation d'une forme sentencieuse type (« *Trop égoïste pour penser à la planète* »). Celle-ci ne constitue pas un schème à proprement parler (au sens d'un pattern ou d'un modèle linguistique figé) mais un *motif* susceptible de nombreuses réalisations³⁸.

³⁷ Nous nous intéressons aux énoncés de stigmatisation. L'interprétation des classes privilégie cette hypothèse qui permet de faire apparaître une grammaire des énoncés de stigmatisation. Toutefois, comme l'analyse quantitative le montre, toutes les réponses ne constituent pas des stigmatisations et ne sont pas adéquatement décrites par cette approche.

³⁸ P. Cadiot et Y. M. Visetti préfèrent le terme de « motif » aux résonances gestaltistes plutôt que d'emprunter au vocabulaire du schématisme kantien : les actions ne sont pas déterminées par un programme ou subsumées sous une règle, elles sont configurées ou projetées à partir de formes. C'est la plasticité relative de ces formes qui leur permet d'être remotivées en situation par les participants à l'interaction. Cadiot et Visetti (2006) pp 339-360.

Graphique 4 : La dimension pragmatique : la stigmatisation, un acte de langage (PACA)

*Trop égoïste pour penser
à la planète, à l'avenir*

Victimes : La planète, les générations futures
Coupables : les imbéciles, les gens
Délit : égoïsme

*Trop d'argent pour être
obligé d'économiser*

Victimes : les pauvres
Coupables : les riches, l'argent
Délit : gaspillage, prodigalité

Victimes : la connaissance, la culture, le civisme,
l'esprit de responsabilité
Coupables : L'homme, L'humain
Délit : ignorance

Victimes : l'eau, l'énergie, les ressources
naturelles
Coupables : la facilité, l'habitude, le confort
Délit : la paresse, le déficit de la volonté,
proscratation

*Trop d'ignorance
pour prendre conscience des problèmes*

*Trop d'effort à faire
pour remettre en cause son
confort*

La seconde voie de recherche sur ce type d'énoncés a été ouverte par les sociologues travaillant sur la stigmatisation qui ont souligné le rôle de l'émotion suscitée par la transgression de la norme (Mucchielli, 1999).

Repérer les émotions dans les réponses présentant par ailleurs les propriétés grammaticales dégagées par les approches actantielles permettrait d'identifier de manière robuste un énoncé de stigmatisation. Nous avons donc essayé de construire un indicateur de stigmatisation en nous appuyant sur cette propriété psycholinguistique de ces énoncés.

Jeux de langage autour des émotions

La construction d'un lexique de l'émotion est un vaste chantier qui a suscité et suscite toujours une importante littérature. Nous nous sommes appuyés sur les travaux de Piolat et Bannour, 2009³⁹. Ils présentent en effet le double avantage, d'une part, de recenser un très large lexique de l'émotion (4500 racines de mots) et, d'autre part, d'implémenter ce lexique sous la forme d'un scénario piloté par le logiciel Tropes.

Comme le recommandent ces auteurs, il est en effet nécessaire d'adapter ce scénario au texte analysé : de nombreux termes exprimant une émotion sont par exemple liés à des usages figurés. Le terme « ordures » identifié dans le scénario a dû par exemple être retiré du scénario, les ordures en questions étant évoquées au sens littéral. Par ailleurs, nous avons identifié une série de termes qui n'étaient pas présents dans le scénario Emotaix mais qui, dans le contexte, exprimaient une émotion et plus particulièrement une stigmatisation. Ce phénomène est particulièrement net concernant le lexique du corps pour nos deux corpus et notamment pour les énoncés sur les économies d'énergie.

39

http://sites.univprovence.fr/wpsycle/documentpdf/documentpiolat/Publications/Piolat_Bannour_2009_EMOTAI_X_CPL.pdf

qui n'ont pas envie de se prendre la tête avec ça.-

je pense et_puis des intérêts de pas se casser la tête pour chercher des nouveautés,

La paresse (la tête)

ou ils ont rien dans la tête enfin

je n'ai pas un pois-chiche dans la tête

Et ben parce_que c'est gens là on un petit_pois dans la tête. Ben

*qu'il faut leur remplacer le **cerveau** vous n'avez pas_d'idée vous ne comprenez pas comment ils puissent réfléchir*

Non c'est chacun qui réagit comme_ça dans sa tête quoi.

j'suis pas dans leur tête!

**La bêtise (la tête-
l'intérieur)**

Et ils regardent peut-être pas la planète avec les mêmes yeux hein!

je pense que les gens n'ont pas les yeux en_face_des trous,

et qu'ils ferment les yeux,

**Un point de vue étriqué
(les yeux)**

elles voient pas plus loin_que leur bout de leur nez,

loin_que le bout de leur nez et qui regardent que leur propre intérêt

de le faire, elles ne voient pas plus loin_que le bout de leur nez,

qui voient pas plus loin_que leur bout du nez,

ils voient pas plus loin_que le bout de leur nez!

loin_que leur nez hein ils ne voient pas ce_qu'il se passe chez le voisin

L'égoïsme (le nez)

parce_qu'elles voient pas plus loin_que leur nombril,

parce_qu'ils regardent leur nombril

qu'elles se regardent le nombril tout simplement,

Bah parce_qu'ils sont nés avec une cuillère d'argent dans la bouche!

et on pense qu'a sa gueule.

qu'ils pensent qu'à leur gueule

**L'avidité (la gueule, le
ventre)**

Encadré : propriétés physiques et propriétés morales dans les énoncés de stigmatisation

Le corps dans le corpus des économies d'énergie constitue une métaphore⁴⁰ puissante pour dénoncer des horizons repliés sur le corps propre. Il suscite des images particulièrement fortes pour stigmatiser la paresse, un point de vue étriqué, l'égoïsme, voire l'avidité, attachant à chaque partie du corps - la tête, les yeux jusqu'à celles les plus associées à l'animalité comme le nez, la gueule ou le ventre - un défaut moral. Cette topographie du stigmaté suit une logique simple, sinon juste, comme le rappelle Frantz Kafka dans la Colonie pénitentiaire: « Les termes de notre sentence n'ont rien de sévère. On inscrit avec la herse, sur le corps du condamné, le commandement qu'il a enfreint. »⁴¹

Nous verrons que l'acte symbolique consistant à ramener *alter* à son corps (voire à une partie de son corps) sinon à l'y enfermer, a pour effet de lui dénier toute qualité morale relationnelle. Accusé d'être incapable de voir les autres, il devient possible de ce fait de retrancher le déviant de la communauté indifférenciée du *On*. Cette sentence de relégation s'appuie sur des topoï, eux-mêmes formés et identifiés à partir du vocabulaire des émotions et active une sémantique du *On*. Elle se distingue de ce fait des énoncés de dénonciations analysés plus haut dont la sémantique du *Nous* s'employait à relier le *Je* et le *Tu* dans des collectifs imaginés.

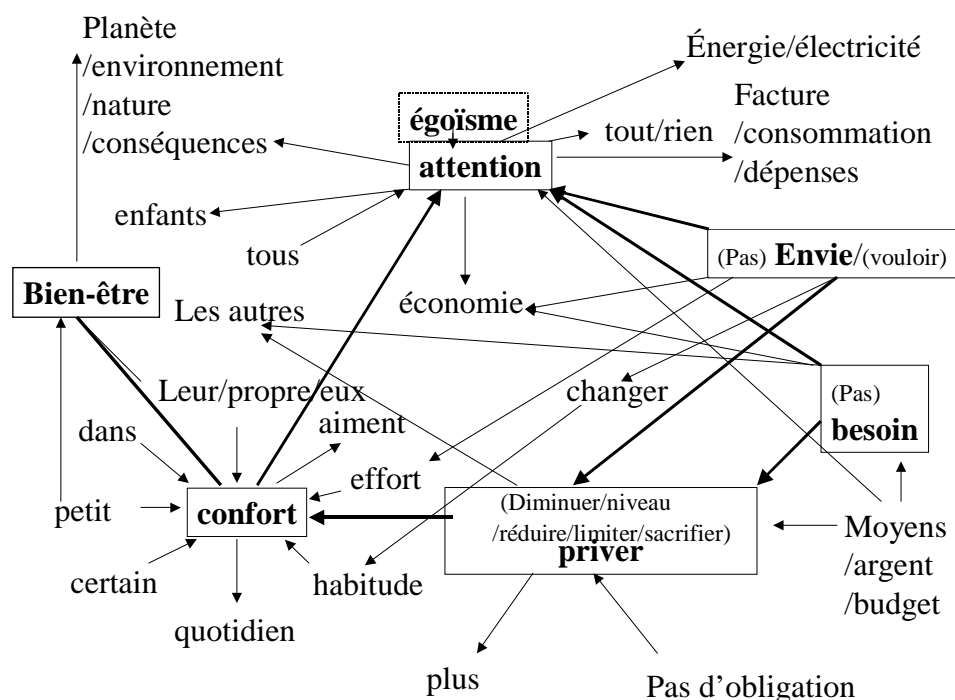
⁴⁰ La stigmatisation sous l'ancien régime n'est pas une métaphore, une fleur de rhétorique, mais une flétrissure littérale du corps, un stigmaté, une marque infamante imprimée sur le corps du condamné pour que nul ne puisse ignorer la faute commise. Ce sens littéral, toujours disponible, est réactivé de proche en proche, ainsi lors de l'épuration.

⁴¹ Kafka, 1991 *Dans la colonie pénitentiaire*, 92. cité par Vienne, 2004 : 177.

Emotions, topoï et chaînes argumentatives

Nous allons à partir du vocabulaire des émotions tenter d'identifier les formes sentencieuses, les topoï – relevant du *On*-locuteur⁴²- mobilisés par les répondants à la question ouverte sur les économies d'énergie. Le graphique 6 recense les termes appartenant au vocabulaire de l'émotion les plus fréquents dans le corpus sur les économies d'énergie. Il s'agit plus particulièrement du lexique renvoyant à un registre matériel. Figure sur ce même graphique la configuration des termes cooccurrents⁴³ de chacun de ces marqueurs de l'émotion : le mot *confort* est ainsi associé fréquemment à *certain, petit, leur*, etc. Ces jeux de cooccurrents nous donnent accès à des « jeux de langage », à des expressions plus ou moins figées, aux topoï mobilisés dans les réponses. Nous allons analyser quelques-unes de ces configurations pour restituer le sens de ces mots. En effet comme le rappelle J.-C Anscombe « à un mot ne correspond pas un prédicat vériconditionnel, mais un ensemble de topoï. Utiliser un mot, c'est faire jouer le faisceau de topoï qui lui est attaché, et le sens d'un mot n'est pas la donation d'un référent, mais une certaine vision induite par la forme topique convoquée » (Anscombe, 2001 : 67).

Graphique 6 : Jeux de langage autour des émotions (exemple du « matérialisme »)



⁴² J.-C Anscombe propose à partir du travail de Berrendonner la notion de « On-locuteur » pour qualifier les formes sentencieuses présentes dans des discours complexes comme celui-ci :

« (5) A : – C'est ma tenue de tous les jours.

B (Lizbeth) : – Vous ne vous foulez pas. C'est décontracté la police.

C (Decambrais) : – **L'habit ne fait pas le moine**, Lizbeth, dit Decambrais...

(F. Vargas, *Pars vite et reviens tard*, J'ai lu, Col. *Policier*, n° 7461, p. 141).

Le personnage C est le sujet parlant de l'intégralité de sa réplique, et également du sous-discours constitué par la forme sentencieuse *L'habit ne fait pas le moine*. En revanche, le locuteur de C n'est pas le locuteur de cette forme sentencieuse, qui est en fait un *ON*-locuteur, la fameuse « sagesse populaire ». Anscombe, 2009, p. 20.

⁴³ Il s'agit d'une sélection manuelle sur la base d'une lecture des concordances des termes appartenant au vocabulaire de l'émotion.

Proposition de communication

Le pouvoir de la croyance. Le statut explicatif d'un concept problématique. ST 49

Le besoin et l'envie : « avoir tout, c'est ne rien avoir » ou « le confort sans effort »

Le motif du besoin « contracte » différents traits sémantiques⁴⁴. L'analyse des concordances de *besoin* montre que les réponses à la question ouverte actualisent une série de chemins sélectionnant une partie de ces traits. La *richesse* constitue paradoxalement un de ces traits les plus récurrents, puisque être riche, c'est ne pas avoir de besoin d'argent. Dans la même veine, l'*insouciance* est un trait qui affleure dans nombre de réponses : « *Parce qu'elles n'ont pas besoin d'argent, elles n'ont pas ce problème, elles ne font pas attention* ».

L'absence de besoin conduit là encore paradoxalement à la multiplication des besoins : ne pas avoir des besoins, c'est ici être *insatiable*. Les énoncés pointent de manière très morale les limitations auxquelles conduit l'absence de limite.

« *Ils ont toujours le portable à l'oreille, ils ont toujours besoin de quelque chose qui fonctionne à l'électrique, heu, je ne trouve pas que ce soit indispensable* »

Être insatiable, ne pas pouvoir satisfaire son appétit, c'est en effet être réduit à son corps mis en abyme, fixé – comme un drogué – à son besoin dans l'urgence *immédiate* de sa satisfaction.

« *S'ils ont besoin d'eau, ils vont faire couler le robinet, ils s'en fichent... C'est leur petit confort avant tout !* »

« [Ils] ne vont pas chercher plus loin que leur quotidien ou *leur besoin personnel immédiat* »

Être fixé à la satisfaction immédiate et sans cesse réitérée du corps conduit pour les répondants à ne pas voir les autres.

« *Ils se limitent à leurs besoins, ils cherchent pas à voir plus loin que le bout de leur nez !* »

Cette limite physique est aussi éminemment morale : n'ayant pas touché du doigt ce que c'est qu'être *dans le besoin* ils sont insensibles, il leur manque l'essentiel et, d'une certaine manière, ils n'ont rien – selon le topos qui fait de la richesse du cœur, la vraie richesse.

« *Ils n'ont peut-être jamais touché du doigt le besoin de, déjà, payer des factures* »

« *Parce qu'ils sont à l'abri de tout besoin, ils ont pas de sensibilité, ils ont rien quoi, voilà ! Heu ou alors c'est de vendeurs d'électricité quoi !* »

Au besoin matériel, on oppose ainsi le besoin de valeurs immatérielles les plus hautes comme celle du sacrifice pour autrui dans une veine christique.

« *Les autres le font à leur place, ils ont pas besoin de se sacrifier pour quelqu'un !* »

Certains énoncés formés autour du motif du besoin échappent toutefois partiellement à la sémantique du *On* et développent – à travers la présence de l'autre ou des autres – plus ou moins explicitement des thématiques politiques sur le mode amis-ennemis, opposant « eux » et « nous ». Ces énoncés dessinent de ce fait une figure intermédiaire entre la stigmatisation et la dénonciation en construisant un collectif sur la base d'une différence identitaire⁴⁵.

« *Ceux qui ont beaucoup d'argent n'ont pas besoin de faire des économies de toutes façon, malheureusement, ceux qui ont très peu d'argent ont besoin de faire des économies* »

« *Ben, parce qu'ils n'ont pas besoin de faire attention à leur budget et qu'ils ne voient pas l'avenir de la même façon que nous* »

Le motif de l'*envie* retrouve une partie des traits du besoin – notamment l'absence de *limite* – car il s'agit avant tout de *suivre* son envie, avec *insouciance*. Il n'y a rien en effet entre l'envie et sa satisfaction, aucun obstacle, ni écart matériel ou moral qui puissent différer celle-ci. L'évidence – ici traduite par le redoublement tautologique des mots et l'emploi conclusif de la préposition *voilà* qui indique que tout a été dit – marque donc nombre de ces énoncés : pour ces gens, il n'y a pas de différence entre avoir envie de quelque chose et avoir cette chose.

« *Ils ont envie de ne pas s'imposer de limites. Ils ont envie de consommer, ils consomment, voilà* »

Cette absence d'écart se traduit d'abord par une absence d'*effort* puisqu'il n'y a aucun obstacle temporel ou spatial à franchir.

« *Quand on a envie de vivre confortablement, on ne se prend pas la tête* »

« *Ils ont pas envie de laisser la voiture pour y aller à pied* »

⁴⁴ Ces traits sont dits coalescents dans le motif qui les unifie. Cadiot et Visetti (2006).

⁴⁵ Cette identification peut toutefois échapper à la désignation de l'ennemi : « *On est en Europe, on a tout, donc on a pas besoin de faire des économies* ».

Proposition de communication

Le pouvoir de la croyance. Le statut explicatif d'un concept problématique. ST 49

« *Il y a des gens qui n'ont pas envie de se prendre la tête* »

« *Ils n'ont aucune envie de faire des efforts* »

Le thème de l'effort est ainsi très fréquent dans les réponses et se trouve souvent en tête-à-tête avec le confort avec lequel il consono *confortablement*.

Confort : « eau et gaz à tous les étages »

Le thème du « confort moderne » qu'attestait la présence de la plaque « Eaux et Gaz à tous les étages » sur les immeubles – et qui promettait un accès sans effort aux commodités – semble dans ce corpus de réponses l'objet d'une remotivation négative en règle⁴⁶. Bien que le terme de motivation renvoie ici à la définition linguistique du terme, il n'est pas certain que son usage sociologique (Mills, 1940) soit très loin. En effet, les personnes interrogées mettent en avant toutes les « mauvaises raisons » de ne pas faire des économies d'énergie et, de ce fait, « recodent » ou rethématisent négativement le confort en lui opposant implicitement le thème/la norme de la sobriété.

Dans le motif du confort, les personnes interrogées sélectionnent particulièrement un trait : le confort nous *conforte*, il nous renvoie en effet d'abord à nous-mêmes. Ce redoublement est marqué par force pronoms possessifs et par le redoublement tautologique : « *Il leur faut leur confort !* », « *Ils ne voient que leur confort à eux, c'est tout* » « *Ils ne pensent qu'à leur propre confort !* »

On retrouve ici des thèmes explorés à propos du corps et du besoin approfondis sous des angles nouveaux : le confort *amollit*, être à *l'aise*, être *installé*, c'est rapidement prendre ses aises.

« *Ils sont trop bien dans leur confort* »

« *Les gens sont axés sur leur confort, plus ils consomment et ce n'est jamais assez* »

« *Ils sont à l'aise dans leur confort* »

« *Parce qu'ils sont installés dans leur confort et ils ne veulent pas faire d'effort* ».

Les personnes risquent donc de s'oublier dans leur propre corps : la dénonciation de l'*habitude* voire de l'*esclavage* traduisent un monde ramené et réduit aux routines corporelles, où l'esprit disparaît.

« *Ces personnes là sont habitués trop au confort* »

« *S'ils sont habitués à se chauffer à 22°, ben diminuer leur confort c'est problématique pour eux* »

« *Ils sont esclaves de leur confort, de leurs habitudes* »

« *Parce qu'elles ne réfléchissent pas et qu'elles pensent d'abord à leur confort* »

D'ailleurs le confort lui-même – à force de s'accroître - n'est plus là ou est devenu tout *petit*, le plaisir des sens a été remplacé par un monde d'habitudes, fait de la répétition vide de soi.

« *Parce que ça ne les intéresse pas, ils préfèrent leur petit confort* »

Le motif du confort finit donc par conduire inexorablement à la dénonciation de la vacuité morale, des corps vides qui se dupliquent et ne peuvent être touchés par les autres - au propre comme au figuré.

« *C'est leur petit confort personnel, c'est de l'égoïsme* »

« *Il y a de l'égoïsme, le confort personnel quoi, ils pensent qu'à eux-mêmes à leur confort* »

La dimension morale du confort présente dans le sens premier du terme – au sens de « donner secours », de « conforter » - revient ici inversé après un long détour⁴⁷ : le confort étant ce qui nous empêche de « donner secours » à autrui. Elle nous invite à parcourir le registre de l'attention et du souci⁴⁸.

⁴⁶ Ce corpus diffère de ce point de vue beaucoup des corpus étudiés par Dominique Labbé à partir des études menées par EDF R&D où toutes les emplois du mot *confort* sont connotés positivement. Cf. Labbé (2002).

⁴⁷ Ce sont les Anglais qui nous ont donné la signification domestique et matérielle du *confort*.

⁴⁸ Souci est donné par certains dictionnaires comme un antonyme de *confort* : le *confort* ce serait ici ne pas avoir de *souci*.

L'attention et le souci : de la figure de l'autre au cri d'alerte

Les motifs du souci et de l'attention introduisent la figure de l'autre. Quittant le registre du matérialisme, ils explorent résolument le registre moral et préfigurent une thématique politique des questions d'économies d'énergie.

Le régime de **l'attention** concerne d'abord les objets. Economiser l'énergie, c'est avant tout « faire attention », être vigilant. Cette attention dépasse toutefois son propre horizon, elle s'oppose à l'égoïsme auquel elle est fréquemment associée.

« *Moi, je fais attention à ce genre de chose, tout ce qui est veille, éteindre, ne pas laisser allumer pour rien* »
« *Sans doute peut-être parce qu'elles ont les moyens et qu'elles ne font pas attention et puis pour elles, elles vivent pour elles-mêmes, elles ne vivent pas pour les autres* »

Rien n'éveille l'attention de ceux qui s'endorment repus d'eux-mêmes, rien ne les indigné puisque « tout est normal ».

« *Ca doit être des mal-foutistes hein ! C'est qu'ils font attention à rien. Pour eux, tout est normal et voilà !* »

Le thème « amis-ennemis » est ainsi étroitement associé au motif de l'attention. Riches et pauvres, petits et gros sont ainsi opposés en même temps qu'ils maintiennent une forme d'équilibre moral : le poids des *soucis* de ceux qui n'ont rien mais font attention à tout contrebalance la légèreté de ceux qui ont tout mais ne font attention à rien.

« *Non, moi je dis que c'est les gens qui ont beaucoup d'argent qui consomment le plus, parce que, bon, ils pensent se permettre beaucoup de choses hein ! Et c'est les gens qui ont le moins de revenus qui, heu, vont faire le plus attention à économiser l'électricité* ».

« *C'est qu'ils ont pas besoin d'argent, c'est-à-dire qu'ils en gagnent assez pour pouvoir vivre comme ils ont envie de vivre et que les petites gens comme nous on fait attention à tout pour pouvoir vivre quoi* »

« *Ceux qui ne font pas attention, c'est qu'ils ont les moyens de payer la note d'électricité et ils ne sont pas, comment je veux dire..., ils ne se soucient pas de l'avenir de la planète non plus !* »

Le tout, la constitution du collectif, c'est pourtant bien la question mise en avant par une partie des répondants qui de ce fait opèrent un changement de régime, passant de la sémantique du *On* à celle du *Nous*, de la stigmatisation à la dénonciation :

« *Ils se sentent pas touchés, ils se sentent pas concernés pourtant bon si on faisait tous attention, on gaspillerait moins* »

« *Faut que chacun à son tour, on fasse attention* »

« *On est en train de mettre en alerte la population et dire « faite attention ! »* »

Le motif du **souci** place d'emblée l'autre dans l'horizon du discours. Certes, les soucis personnels peuvent nous happer et nous rendre aveugle à d'autres soucis : « *Ils ont aussi beaucoup de souci personnel et ils ne plongent pas dans le souci de la planète* ».

Mais le plus souvent, c'est l'inquiétude de l'autre, et plus largement de la planète, qui est mise en exergue. On retrouve ici, le thème de « l'argent qui durcit les cœurs »⁴⁹.

« *Vous savez quand vous avez plein de pognon, on en a rien à battre des autres, quand on a le souci de l'autre, on s'inquiète déjà pour nous et les autres* »

« *Ils ne soucient pas du monde qui les entoure, que la planète sera peut-être bientôt insupportable à vivre* »

« *Ils ne se soucient pas d'écologie, ils veulent faire des profits !* »

Le motif du « souci du monde » qui l'emporte sur le « souci de soi-même » caractérise la sémantique du *Nous*. « (...) le *Je* doit travailler à sa propre négation, par déférence ou par aspiration, afin de pouvoir s'inscrire dans l'horizon d'un *devoir être* collectif qui fait de la félicité publique son domaine d'action privilégié » (Kaufmann, 2010 : 361).

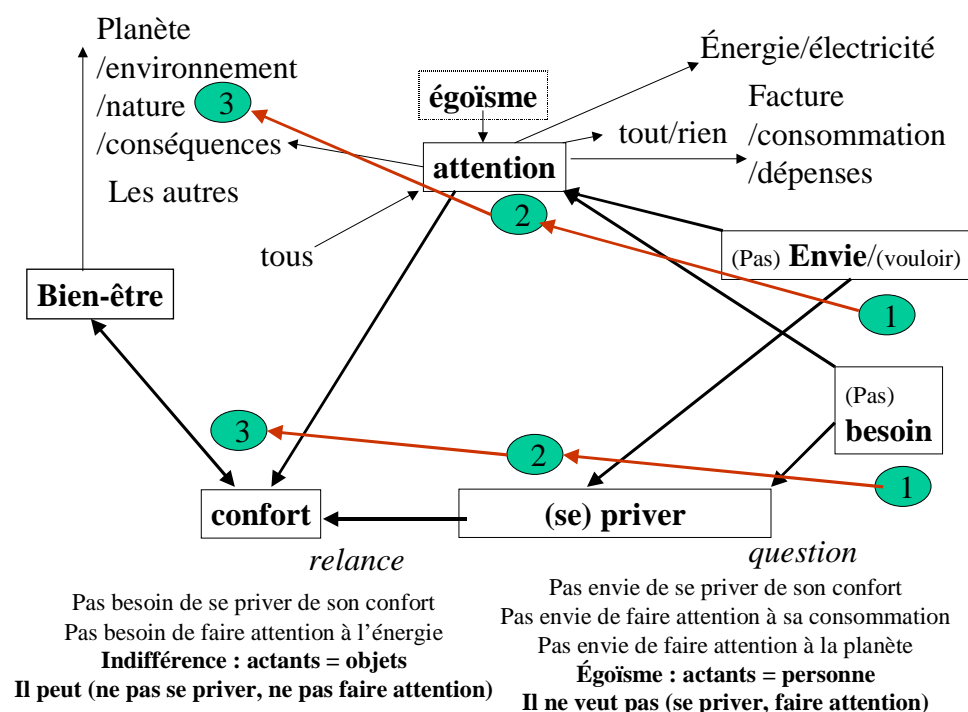
« (...) *Moi, je ne roule pas sur l'or mais comparé à certaines personnes, je ne suis pas malheureuse mais enfin bon, je me fais du souci pour mes enfants, le voisin, la voisine qui est âgée, enfin, je m'inquiète. Bon la voisine qui n'ouvre pas ses volets, je me fais du souci, mais pour quelqu'un qui n'en a rien à battre, ses voisins, ils s'en bat hein !, je pense que c'est ça, le regard sur les autres, justement* ».

« Replier » les motifs dans des attitudes

⁴⁹ Voir article « durcir », dictionnaire de l'Académie française.

A l'issue de ce parcours, il peut être tentant de replier les topoï que nous avons patiemment dépliés et d'esquisser quelques chaînes d'arguments identifiables dans le corpus de réponses. Le graphique ci-dessous représente ainsi quelques-uns des « chemins » les plus fréquentés par nos répondants. Il n'a pas vocation à être exhaustif mais tout au plus à suggérer que la mobilisation des topoï peut – comme la rhétorique nous l'a appris de longue date – se faire sous divers régimes d'attention. Il est possible de faire « sonner » quelques motifs et de se laisser guider en mode semi-automatique par l'enchevêtrement des thèmes, sautant au gré des proximités sémantiques « des besoins sans limite », à « un monde replié sur l'habitude et l'égoïsme » ou parfois au hasard heureux des consonnances (*le confort sans effort !*). Il est aussi possible de déplier activement ces motifs, de s'engager dans une entreprise de remotivation des mots et des expressions, construisant ainsi de nouveaux raisonnements - de raisonner avec les topoï plutôt que de les « faire résonner » si l'on veut.

Graphique 7 : Jeux de langage : deux « chaînes » à partir des topoï (exemple du « matérialisme »)



Il peut être aussi tentant de traduire ces dernières analyses dans le langage des variables, en identifiant – malgré la diversité des chemins empruntés que met en évidence l'analyse – au-delà des énoncés de stigmatisations, des individus mettant en œuvre la norme. Changeant de nouveau de posture, il serait dès lors possible de les agréger et de les caractériser « de l'extérieur », au-delà de leur discours, par des variables socio-démographiques. Ce passage du « vocabulaire des motifs » au « vocabulaire des variables » constitue une manœuvre épistémologique qui n'implique pas de jugement ontologique sur la présence d'une disposition *individuelle*⁵⁰ qui manifesterait l'intégration de la norme. Cette description, en rassemblant la diversité des réalisations des motifs sous l'unité d'une norme, consiste à faire « comme si » une telle disposition existait. Pour construire une telle variable de stigmatisation, nous avons retranché du lexique de l'émotion tous les termes décrivant une émotion mais qui n'étaient pas au service de la sanction d'un délit, mettant en cause des coupables et désignant des victimes.

⁵⁰ On considère en effet que celle-ci est distribuée entre les participants et les objets qui concourent à l'action.

Proposition de communication

Le pouvoir de la croyance. Le statut explicatif d'un concept problématique. ST 49

Nous avons enfin profondément réaménagé l'architecture du scénario de manière à l'adapter aux actions et aux situations analysées : la stigmatisation de pratiques déviantes concernant le tri des déchets et les économies d'énergie. Nous avons ainsi retenu trois types principaux de stigmatisation :

- Le lexique dénonçant l'égoïsme comprenant la dénonciation de l'égoïsme, de l'égoïsme à proprement parler, ou de la négligence.
- Le lexique dénonçant l'ignorance comprenant la stigmatisation du manque de culture ou d'éducation, l'inconscience, la bêtise voire le mensonge.
- Le lexique dénonçant la paresse comprenant la fainéantise, le confort, etc. Le substantif « confort » est, comme nous l'avons vu, systématiquement utilisé dans un sens péjoratif dans les corpus étudiés.

Les réponses sont plus longues pour les énoncés comportant des marqueurs de stigmatisation. La mesure de la stigmatisation dans les deux enquêtes montre que plus d'un répondant sur deux dans l'enquête sur les déchets stigmatisent des comportements qu'il considère comme déviant. Cette proportion est significativement plus faible pour l'enquête sur les économies d'énergie (un tiers) alors même que la formulation de l'enquête Déchets favorisait l'expression d'opinions socialement peu légitimes.

On constate des différences dans les types de vocabulaire mobilisés selon les enquêtes.

Tableau 6 : Pourcentages de réponses comprenant des marqueurs de stigmatisation selon la question ouverte

	PACA	METRO	V de Cramer	P-Valeur
Stigmatisation (0)	33,8%	56,6%	0,23	0,00
Egoïsme (1)	12,7%	11,4%	0,02	0,45
<i>Mot égoïsme (2)</i>	12,1%	1,5%	0,22	0,00
<i>négligence (2)</i>	0,2%	9,9%	0,21	0,00
Ignorance (1)	19,7%	22,2%	0,24	0,13
Paresse (1)	6,4%	38,1%	0,37	0,00

Si l'égoïsme est dénoncé dans les deux enquêtes, les mots changent. Pour les déchets, les locuteurs critiquent la négligence⁵¹ cependant que pour les économies d'énergie c'est le plus souvent le terme d'égoïsme qui est employé. Ici, on doit noter que les économies d'énergie semblent susciter des stigmatisations, sans doute moins fréquentes, mais pour certaines très virulentes. Ce thème, à la différence du tri des déchets, est en effet directement lié à la question des inégalités sociales⁵² : comme nous l'avons vu, pour une partie des répondants les riches peuvent se dispenser d'économiser l'énergie au détriment des plus pauvres. Le tri de déchets est sans doute lié aussi à la norme de l'égalité sociale mais moins directement – il n'y pas un bien fini à répartir – et, par hypothèse, dans un sens probablement inverse aux économies d'énergie : ce sont effet en général les plus démunis que l'on accuse de ne pas trier, voire de « vivre » dans les déchets. C'est toutefois le lexique dénonçant la *paresse* qui constitue la différence la plus importante entre les deux corpus. Cette stigmatisation est directement liée aux actions bien identifiées qu'il faut réaliser pour trier. Le thème de l'effort est bien moins présent dans les réponses sur les économies d'énergie bien que ainsi que nous l'avons vu, il soit associé au confort⁵³.

⁵¹ « Certains sont sales. par *négligence* et par *paresse*. » « Demande un effort et quand effort il n'y a plus personne ». « par *paresse*, » « pas assez d'explication sur l'utilité du tri par *négligence*, manque d'implication. » « Parce que, à mon avis, C'est de la *négligence*. »

⁵² Sur la question des inégalités écologiques, cf. Dozzi, Lennert et Wallenborn (2008).

⁵³ On remarquera enfin que les liens constatés entre la présence des catégories de stigmatisation et la question posée ne dépendent pas de la longueur de la réponse de l'enquêté.

Diffusion de la norme : un accroissement local de la compétence socio-linguistique

Les caractéristiques socio-démographiques, telles le sexe, l'âge et le type d'habitat expliquent peu la présence de stigmatisations, du lexique de la paresse ou de la négligence dans le cas du tri des déchets.

Pour les personnes ayant répondu à la question de la maîtrise de l'énergie, le pourcentage de réponses de « stigmatisation » est significativement plus important pour les catégories sociales élevées, pour les plus diplômés. Ces relations ne sont pas aussi intenses pour la question du tri des déchets (la plupart ne sont pas significatives pour les habitants de l'agglomération grenobloise). De ce point de vue, on constate plus d'homogénéité dans les réponses à la question du tri des déchets et ce qui peut confirmer l'hypothèse d'une norme plus répandue.

La stigmatisation est plus forte pour les personnes les plus intéressées par la politique, les plus impliquées par rapport aux économies d'énergie et à la protection de l'environnement dans le cas du corpus des économies d'énergie.

En revanche, les relations entre d'une part la stigmatisation et d'autre part les opinions relatives à la protection de l'environnement, la connaissance des règles, les comportements de tri des déchets sont moins intenses pour le corpus déchets.

Dans la perspective adoptée – qui cherche à identifier une relation causale entre deux variables - c'est « l'intégration⁵⁴ » de la norme des économies d'énergie, mesurée par la stigmatisation, qui « explique »⁵⁵ le mieux la compétence linguistique (mesurée par la richesse de vocabulaire) des personnes interrogées dans ce corpus. Le modèle ci-dessous montre que cette compétence linguistique « locale » (richesse de vocabulaire liée au thème des économies d'énergie) est en partie « expliquée » par une combinaison de « l'intégration » de la norme et de l'intérêt pour les économies d'énergie (mesuré par la fréquence déclarée des discussions sur ce thème). Plus les répondants « stigmatisent » l'absence d'économie d'énergie et plus ils déclarent discuter des économies d'énergie avec leur entourage, plus leur performance linguistique apparaît forte. Les variables décrivant la stratification sociale (position sociale approchée par les CSP et capital scolaire mesuré par le diplôme) n'améliorent pas le modèle.

Tableau 7 : stigmatisation, discussion sur les économies d'énergie et sophistication linguistique dans l'enquête sur les économies d'énergie (PACA)

Source	Somme des carrés de type III	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Modèle corrigé	29,951 (a)	3	9,984	29,500	,000
Constante	6663,901	1	6663,901	19690,165	,000
stigmatisation	14,342	1	14,342	42,376	,000
discussion	7,118	1	7,118	21,031	,000
stigmatisation * discussion	1,196	1	1,196	3,533	,061
Erreur	213,893	632	,338		
Total	7654,374	636			
Total corrigé	243,844	635			

Analyse de la variance : Variable dépendante : Ln(Richesse), variables explicatives : stigmatisation et discussions sur les économies d'énergie.

⁵⁴ Cette intégration de la norme ne se traduit pas par une disposition individuelle mais collective dans le sens où les corps sont couplés à des environnements et à des situations (Cadiot, Visetti, 2006).

⁵⁵ Au sens statistique du terme.

Conclusions : intrication des dispositifs technique et discursif et enchevêtrement normatif

Notre analyse nous a conduit selon les cas à envisager les « dispositifs cognitifs collectifs » (Eymard-Duverney, 2006) que sont les topoï soit comme des cellules argumentatives mobilisées par un locuteur qui se revendique comme sujet politique – les lieux communs de la rhétorique pouvant soutenir une argumentation compatible avec un ordre délibératif – dans le cas de la dénonciation, soit comme des stéréotypes au service d'une sanction sociale déclenchée par un agent quelconque dans le cas de la stigmatisation. La distinction entre différents niveaux de description linguistique – sémantique, syntaxique et pragmatique – permet de rendre compte de l'ambivalence de ces énoncés sans toutefois totalement la réduire :

- D'une part, l'analyse fait apparaître la valeur différente de l'énonciateur comptant, ici, pour un sujet politique singulier, là, pour un agent social, entrepreneur de morale, faisant jouer de manière quasi-mécanique le ressort de la norme - à l'image de n'importe quel autre membre du groupe;
- D'autre part, l'analyse distingue bien deux types d'action, l'une qui tend à instituer et à tenir à *distance*⁵⁶ dans une même énonciation un citoyen et un collectif politique à travers la critique, l'autre, double elle-aussi, qui tend à renforcer la cohésion de la communauté en sanctionnant la transgression d'une norme.

Ces deux types d'actes – dénoncer *vs* stigmatiser - sont bien décrits par la distinction proposée par L. Kaufmann entre une sémantique du *On* – correspondant à un collectif *a priori*, une communauté de valeurs et d'habitudes - et une sémantique du *Nous* – collectif *a posteriori*, de nature éminemment politique - formé par le rassemblement des volontés individuelles.

Bien que dans un cas on considère plus volontiers les compétences d'un individu s'ajustant à un collectif politique à travers une opinion « raisonnable », et dans un autre, un individu mimant la norme et activant une sanction sociale, ces deux perspectives paraissent dans ces enquêtes empiriques parfois intriquées jusqu'à dessiner un continuum que laissent présager les frontières poreuses entre conscience discursive et conscience pratique. Des descriptions différemment cadrées, on l'a vu, peuvent faire apparaître ou au contraire disparaître leurs différences que l'on peut thématiser comme différents régimes d'engagement, distinguant entre le régime de la justification et celui de la normalité (Thevenot, 2006).

Par ailleurs, l'analyse fine des topoï permet de montrer le travail de remotivation sémantique à laquelle donne lieu la diffusion d'une norme sociale : on peut faire l'hypothèse que celle-ci s'accompagne de la mise en œuvre d'agencements langagiers inédits à grandes échelles, qui constituent un nouveau *vocabulaire des motifs* redéfinissant les frontières du dicible et de l'indicible. Elle semble correspondre à un accroissement « local » de la compétence linguistique. Elle constitue, en outre, un *micro-pouvoir* au sens précis défini par M. Foucault dans la mesure où cette compétence permet à chacun de produire des énoncés contrôlant ce qui est ou non dans la norme (Foucault, 1975).

On observera en effet que l'implémentation de politiques publiques, comportant des dispositifs réglementaires et techniques, ne peut être dissociée de la production de ce que Foucault appelait une *formation discursive* (Foucault, 1969), c'est-à-dire ici, outre les normes juridiques, la mise en circulation de discours de justification et de motifs légitimes d'actions ou de sanctions. Ces « jeux de langages », plus ou moins stéréotypés et figés, organisent de nouveaux rôles actantiels et configurent, sinon l'action, du moins sa justification. Pour Pierre

⁵⁶ Pour Anna Arendt (Arendt, 1961), l'édification d'un monde commun est « ce qui nous empêche de tomber les uns sur les autres » (Foessel, 2008 : 30). B. Habert, qui a attiré mon attention sur ce point, note que selon M. Foessel « la formule doit s'entendre littéralement : le monde commun est ce qui nous protège de la violence que fait peser sur nous l'exhibition de la psychologie des autres ». Je remercie (performatif intentionnel et non institutionnel) Benoît Habert pour sa lecture enrichissante.

Achard, « l'institution, objet de la sociologie, est la structure synchroniquement stable des types d'actes, avec les places qui leur sont associées ; les sujets ne peuvent se couler dans ces places que par une construction signifiante. La matérialité du social, *ce sont les matérialités discursives*⁵⁷, le type d'acte renvoie à la notion de registre, et leur organisation *en réseau* aux formations. » (Achard, 1995 : 83) Ce sont en effet ces formations discursives qui permettent, et tout en même temps engagent l'agent, à *déplier* la règle morale enchâssée dans le dispositif technique pour signifier la réprobation sociale. Les dispositifs techniques et discursifs sont en effet étroitement intriqués comme l'a montré E. Shove en soulignant le rôle des scripts d'usage : « I have shown the washing machine to be especially significant, in recognition of its Trojan horses like *ability* to rescript the meaning of clean and restructure the discourses and rationales of laundering » (Shove, 2002 : 8).

Cette production normative protéiforme constitue une étape décisive de la construction de la norme : elle permet en effet d'abstraire la proto-norme du contexte de l'interaction et de recoder le « jeu libre » de la configuration ajustée en une configuration normée pour en faire un « jeu réglementé ». Celui-ci, ainsi « équipé », peut dès lors se déployer dans de multiples contextes, s'appuyant sur les dispositifs de politiques publiques, des systèmes socio-techniques et s'autorisant de motifs légitimes d'action ou de sanction.

A. Dujin, G. Pocquet et B. Maresca illustrent ce point à propos du tri sélectif : « La transformation des comportements opérée par la nouvelle politique de gestion des déchets dans laquelle se sont engagées les collectivités territoriales sur la base d'une convention négociée entre les industriels de l'emballage et les pouvoirs publics, offre, dans le champ de l'environnement, l'exemple le plus démonstratif de la nécessité d'une *institution* qui impose des règles pour que les individus s'imposent des *obligations* nouvelles » (Dujin, Pocquet et Maresca, 2007 : 85).

En même temps, l'analyse montre que cette institutionnalisation donne lieu à des controverses, à la dénonciation de certaines des modalités qui régissent la mise en œuvre des politiques publiques. Ces énoncés de dénonciation – typiques de la formation d'un collectif politique – affleurent jusque dans certains énoncés de stigmatisation – caractéristiques de la phase de « maintenance » du collectif (Kaufmann, 2010). La stigmatisation de comportements de consommation sans frein de l'énergie laisse deviner des principes de catégorisations politiques (*eux* et *nous*, le *souci de soi* et le *souci du monde*) qui pourraient être aisément remobilisés dans une critique et une dénonciation en règle de la norme du confort.

⁵⁷ Souligné par nous.

Références bibliographiques

- Achard P., (1995), « Formation discursive, dialogisme et sociologie », *Langages*, 29^{ème} année, n°117, pp. 82-95.
- Anscombe J.-C., (2001). « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes » In: *Langages*, 35e année, n°142, pp. 57-76.
- Anscombe J.-L., (2009), « La comédie de la polyphonie et ses personnages », *Langue Française*, 164, Décembre 2009.11-31.
- Arendt H., (1961), *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy.
- Auroux S., (1998), *La raison, le langage et les normes*, PUF, Paris.
- Becker H., (1985), *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, trad. fr. 1985 (1ère éd. 1963), 248 p.
- Berrendonner A., (1981) – *Eléments de pragmatique linguistique*. Paris, Minuit.
- Bernstein B., (1971), *Class, Codes and Control*, Londres, Routedge & Kegan Paul (trad. fr : *Langage et classes sociales. Codes sociolinguistiques et contrôle social*, Paris, Éditions de Minuit, 1975)
- Boltanski L., (1984), « La dénonciation », *Actes de la Recherches en Sciences Sociales*, 51, 1984, p. 3-40.
- Boltanski L. et Thévenot L., (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- Bourdieu P., (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, Editions de Minuit. Le Sens commun.
- Bourdieu P., (1984), “La délégation et le fétichisme politique”, *Actes de la recherché en sciences sociales*, 52-53, p. 49-55.
- Brugidou M., (2008), *L'opinion et ses publics, une approche pragmatiste de l'opinion publique*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Brugidou M. et Moine M., (2010), « Normes émergentes et stigmatisation », *JADT 2010- Roma*, Juin 2010.
- Cadiot P., Visetti Y.-M., (2006), *Motifs et proverbes – Essai de sémantiques proverbiale*, Paris, PUF.
- Cicéron, (1994), *L'invention*, Paris, Belles-Lettres, trad. G. Achard.
- Cornand S., (2001), “La lettre d'indignation ou l'éloquence dans la correspondance de Madame de Graffigny », *Revue d'histoire littéraire de la France*, PUF, 2001/1, vol. 101, p. 51-69.
- Demeulenaere P., (2003), *Les normes sociales, entre accords et désaccords*, PUF.
- Dewey J., (1983), *The Publics and its Problems*, New York (N.Y.), H. Holt, (1927), repris par Jo Ann BOYDSTON et associés (eds), *John Dewey. The Later Works*, Carbondale, Southern Illinois University Press [1ère éd. 1977], paperbound, 1983.
- Dozzi J., Lennert M., Wallenborn, G., (2008), « Inégalités écologiques : analyse spatiale des impacts subis et générés par les ménages belges » *Espaces, Populations et Sociétés*, 2008-1, pp. 127-143.
- Dujin A, Pocquet G. et Maresca B., (2007), « La maîtrise de la consommation dans le domaine de l'eau et de l'énergie », *Cahier de recherche du CREDOC*, n°237, p. 85.
- Dunlap R. and Van Liere K. (2008)., “The “New Environmental Paradigm””, *Journal of Environmental Education*,. v40 n1 p19-28, Fall 2008.
- Durkheim E. (1906- 1974), « Détermination du fait moral », *Sociologie et philosophie*, PUF.
- Eymard-Duvernay F. (dir.), (2006), *L'économie des conventions. Tome I. Méthodes et résultats*. Débats, Paris, La Découverte.
- Foessel M., (2008), *La privation de l'intime - mises en scène politiques des sentiments* , Seuil.
- Foucault M., (1969), *L'archéologie du savoir*, Gallimard.
- Foucault M., (1975), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard, « Bibliothèque des histoires ».
- Goffman E., (1975), *Le stigmaté. Les usages sociaux des handicaps*. Paris, Editions de Minuit.
- Giddens A., (2005), *La Constitution de la société* (1984), trad. M. Audet, Paris, PUF “ Quadrige ”.

Proposition de communication

Le pouvoir de la croyance. Le statut explicatif d'un concept problématique. ST 49

- Hymes Dell H., (1984), *Vers la compétence de communication*. Collection « Langues et apprentissage des langues », Paris, Hatier-Crédif.
- Habermas J., (1997), *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard.
- Habert B., Lefèvre J., (1985), « Nous chez Edmond Maire et Henri Krasucki », *Mots*, mars 1985, n°10, pp. 191-221.
- Jacques F., (1979), *Dialogiques*, Paris, PUF.
- Kaufmann L., (2002), « L'opinion publique ou la sémantique de la normalité », *Langage et société*, 2002/2 n° 100, p. 49-79. DOI : 10.3917/lis.100.0049
- Kaufmann L., (2006), « Les voies de la déférence. De la nature des concepts sociopolitiques ». *Langage & Société* 117, pp. 89-116, 2006.
- Kaufmann L., (2010), « Faire « collectif » : de la constitution à la maintenance » in Kaufmann L. et Trom D., *Qu'est-ce qu'un collectif ? Du commun à la politique*, Raisons pratiques, Editions de l'Ecole des Hautes études en sciences sociales, p. 331-372.
- Labbé D., (1987), « Une mesure de la richesse du vocabulaire : l'indice de Gini ». *Mots*, octobre 1987, N°15. pp. 171-185.
- Labbé D., (2002), *Analyse des représentations du confort électrique à partir d'un corpus d'entretiens*. Rapport pour le GRETS-EDF. Grenoble : CERAT, juin 2002.
- Labov W., (1966, 2006), *The Social Stratification of English in New York City*. Washington, D.C.: Center for Applied Linguistics, 1966. 2006. Second edition: Cambridge/Cambridge U. Press.
- Landré A., Friemel E., (1998) « Opérateurs et enjeux discursifs », *Langages*, Année 1998, Volume 32, Numéro 132, p. 108 – 123.
- Latour B., (2000), « Morale et technique : la fin des moyens », *Réseaux*, vol. 18, 100, 39-58.
- Latour B., (1994), « Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité », *Sociologie du travail*, 4, p. 587-607.
- Mills C.W., (1940), "Situating Actions and Vocabularies of Motive," *American Sociological Review*, V (December):904-9 13.
- Moussaoui I., (2007), "De la société de modération à la société de consommation". *Les annales de la recherche urbaine*, vol.103, 112-119.
- Muchielli, L., (1999), « La déviance : normes, transgression et stigmatisation », *Sciences Humaines*, 1999, n° 99, pp. 20-25.
- de Munck J., (1999), *L'institution sociale de l'esprit*, Paris, PUF.
- Pautard E. (2009), *Vers la sobriété électrique, politiques de maîtrise des consommations et pratiques domestiques*, thèse de sociologie, Université Toulouse II, Le Mirail.
- Pharo P., (2004), « L'enquête en sociologie morale », *L'année sociologique*, 2004, 2, vol 54.
- Pierre M. (dir.) , (2002), *Les déchets ménagers, entre privé et public*. L'Harmattan.
- Piolat A. et Bannour R., (2009), « EMOTAIX : Un Scénario de Tropes pour l'identification automatisée du lexique émotionnel et affectif », *L'Année Psychologique*, 200, vol. 109, n°4, pp. 655-698.
- Robert J.-P., (2008), *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Ophrys.
- Quéré L., (1990), « L'opinion, l'économie du vraisemblable », *Réseaux*, 43, pp.33-58.
- Shove E., (2002), « Converging Conventions of Comfort, Cleanliness and Convenience », published by the department of Sociology, Lancaster University
- Sloterdijk P., (1987), *Critique de la raison cynique*, Paris, Christian Bourgois.
- Thevenot L., (2006), *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*. Paris. La découverte.
- Vandenberghe F., (2010), « Le collectif en action. Des catégories aux groupes en fusion », in Kaufmann L. et Trom D., *Qu'est-ce qu'un collectif ? Du commun à la politique*, Raisons pratiques, Editions de l'Ecole des Hautes études en sciences sociales, p. 249-270.

Proposition de communication

Le pouvoir de la croyance. Le statut explicatif d'un concept problématique. ST 49

Vienne « Au delà du stigmaté : la stigmatisation comme outil conceptuel critique des interactions et des jugements scolaires », *Education et Sociétés*, n° 13/2004/1, 177-192.

Zask J., (1999), *L'opinion publique et son double, II. John Dewey, Philosophe du public*, Paris, L'Harmattan.